PRESENTATION DU DOSSIER DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Présentation de l'enquête publique

L'article L.123-1, Code de l'environnement dispose que l'enquête publique est une procédure qui « *a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement mentionnées à l'article L. 123-2. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision* »).

Il est précisé que cette procédure ne concerne que certains projets, et notamment, comme le dispose l'article L.123-2 1° du Code de l'environnement, « *les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements exécutés par des personnes publiques ou privées devant comporter une étude d'impact* ».

C'est l'annexe de l'article R.122-2 du Code de l'environnement qui liste l'ensemble des opérations soumises à étude d'impact. Dans la rubrique n°6, une catégorie englobe le projet d'aménagement de la RN164 en déviation de Châteauneuf-du-Faou : « *Travaux de création d'une route à 4 voies ou plus, d'allongement, d'alignement, et/ou d'élargissement d'une route existante à 2 voies ou moins pour en faire une route à 4 voies ou plus* » et « Toutes routes d'une longueur égale ou supérieure à 3km ».

Le projet est donc soumis à la production d'étude d'impact sur l'environnement.

Enfin, c'est également la législation qui impose le contenu du dossier d'enquête publique et de l'étude d'impact nécessaires à la déclaration d'utilité publique du projet :

- L'article R11-3 du code de l'expropriation qui énonce le contenu du dossier soumis à enquête publique,
- L'article R.123-8 du Code de l'Environnement nous énonce le contenu du dossier soumis à enquête publique, lorsque qu'une étude d'impact est indispensable,
- L'article R.122-5 du Code de l'Environnement nous donne les pièces nécessaires à la création d'une étude d'impact complète.

L'ensemble des pièces incluses dans le dossier d'enquête publique du projet de mise à 2x2voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou sont présentées ci-dessous.

Présentation des pièces du dossier d'enquête publique :

PIÉCE A – CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

1. MENTION DES TEXTES JURIDIQUES QUI RÉGISSENT L'ENQUÊTE
2. L'INSERTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LA PROCÉDURE RELATIVE AU PROJET
3. DÉCISIONS POUVANT ETRE ADOPTÉES AU TERME DE L'ENQUÊTE

PIECE B – PLAN DE SITUATION

PIECE C – NOTICE EXPLICATIVE

1. LA DÉFINITION DU PROGRAMME
2. L'OBJET DE L'OPÉRATION
3. LES RAISONS DU CHOIX DE LA VARIANTE PRESENTÉE EN ENQUÊTE NOTAMMENT DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT
4. LE PROJET SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

PIECE D – PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

PIECE E – ETUDE D'IMPACT

1. PRÉAMBULE
2. LA PRÉSENTATION DU PROJET SOUMIS A L'ENQUÊTE
3. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE LA ZONE ET DES MILIEUX SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTE PAR LE PROJET
4. LA JUSTIFICATION DU PROJET RETENU
5. ANALYSE DES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT
6. APPRECIATION DES IMPACTS DU PROGRAMME ET ANALYSE DES EFFETS CUMULES AVEC D'AUTRES PROJETS
7. COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET L'AFFECTATION DES SOLS
8. MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION ET DE COMPENSATION
9. LES IMPACTS SPECIFIQUES AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
10. LES AUTEURS DE L'ETUDE D'IMPACT
11. L'ANALYSE DES MÉTHODES UTILISEES POUR EVALUER LES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

PIECE E1 – ANNEXES DE L'ETUDE D'IMPACT

MILIEU PHYSIQUE :

11- ETUDE HYDRAULIQUE

MILIEU NATUREL

2.1- LISTE DES ESPECES VEGETALES OBSERVEES SUR LE SITE ET SES ABORDS
2.2- LISTE DES ESPECES ANIMALES OBSERVEES SUR LE SITE ET SES ABORDS
2.3- CARTES DE REPARTITION DE CERTAINES ESPECES
2.4- DESCRIPTION DES COURS D'EAU
2.5- LES PEUPLEMENTS PISCICOLES
2.6- LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRES PRESENTES SUR LE SITE
2.7- IBGN
2.8- FICHES DESCRIPTIVES DES ZONES HUMIDES

MILIEU HUMAIN

3.1- ETUDE DE TRAFIC
3.2- MESURES DE BRUIT (ETAT INITIAL)
3.3- LES MESURES DE PROTECTION ACOUSTIQUES
3.4- ETUDE AGRICOLE

ETUDES DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

4.1- CAHIER DE PROFIL EN TRAVERS TYPE
4.2- CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES DETAILLEES
4.3- ETUDE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERE – VUE EN PLAN ET PROFIL EN LONG (PLANCHE 1)
4.4- ETUDE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERE – VUE EN PLAN ET PROFIL EN LONG (PLANCHE 2)
4.5- ETUDE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERE – VUE EN PLAN ET PROFIL EN LONG (PLANCHE 3)
4.6- DETAIL DES ACCES
4.7- RESULTAT DES VISIBILITES
4.8- FICHES CARREFOURS
4.9- ANALYSE DES CARREFOURS
4.10- ZONES DE DEPASSEMENTS
4.11- ETUDE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES – DESCRIPTION DU PROJET ET PLANS

PIECE E2– RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

PIECE F – AVIS EMIS SUR LE PROJET

1. AVIS DE L'AUTORITE DE L'ETAT COMPETENTE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT
2. AVIS DE LA DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES OUEST
3. AVIS DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET DE LE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
4. AVIS DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES
5. AVIS DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DU FINISTERE
6. AVIS DE FRANCE DOMAINE
7. AVIS DU SERVICE REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

PIÉCE G – EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE

8. PRESENTATION DE L'ETUDE
9. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE
10. OPPORTUNITE ET EFFETS DU PROJET
11. BILAN SOCIO-ECONOMIQUE

PIÉCE H – MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME

PIECE I – CLASSEMENT/DECLASSEMENT

PIECE J – BILAN DE LA CONCERTATION

1. PREAMBULE : RAPPEL DE L'HISTORIQUE DU PROJET ET PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE
2. PRESENTATION ET OBJECTIFS DU PROJET
3. EXPOSE DES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION
4. BILAN DU DISPOSITIF DE CONCERTATION
5. EXPOSE DES REMARQUES ET AVIS
6. SYNTHESE DES AVIS ET ANALYSE DU MAITRE D'OUVRAGE – APPORT DE LA CONCERTATION
7. CONCLUSIONS DU MAITRE D'OUVRAGE
8. LA CONDUITE DES ETUDES ULTERIEURES
9. LES ANNEXES

PIECE K – MENTION DES AUTRES AUTORISATION NÉCESSAIRES POUR RÉALISER LE PROJET

1. AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L.214-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
2. DÉROGATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.411-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
3. DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

PIECE L – DOSSIER D'INCIDENCE NATURA 200

PIECE M – MEMOIRE EN REPONSE A L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Pièce A – Cadre juridique et réglementaire :

Cette pièce :

- mentionne les textes qui régissent l'enquête publique en cause,
- indique la façon dont s'insère cette enquête publique dans la procédure administrative relative au projet de déviation,
- informe des décisions qui pourront être adoptées au terme de l'enquête,
- nomme les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation (article R.123-8 3° du Code de l'Environnement).

Elle sert à justifier, sur le plan réglementaire, la réalisation de ce dossier d'enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pièce B – Notice explicative :

La notice explicative contient un exposé justificatif complet du projet envisagé et fournit une information précise sur la nature et la portée exacte de l'opération soumise à enquête aux intéressés, ce qui leur permet d'apprécier les raisons pour lesquelles le projet a été retenu et son intérêt.

Pièce C – Le plan de situation

Plusieurs plans permettent de localiser le projet sur le territoire, à différentes échelles.

Pièce D – Le plan général des travaux

Le plan général des travaux permet de connaitre la nature et la localisation des travaux prévus, ainsi que les caractéristiques générales des travaux les plus importants.

Pièce E – L'étude d'impact

La réalisation d'une étude d'impact en amont de projets et/ou travaux permet de prendre en compte l'environnement lorsqu'une action ou décision publique ou privée risque d'y porter atteinte. Elle impose, en conséquence, de mettre en place des mesures visant à supprimer, réduire ou compenser les conséquences néfastes du projet sur l'environnement.

Le fait de réaliser l'étude d'impact aide le maître d'ouvrage à concevoir son projet en l'intégrant dans son environnement. Elle éclaire également l'administration dans sa décision d'autoriser la réalisation du projet ou non tout en permettant d'informer les citoyens sur la nature des impacts générés par le projet, ainsi que sur les mesures de réduction ou de compensation prévues, relatives à un projet susceptible de les concerner.

Le contenu de l'étude d'impact permet d'appréhender l'environnement dans lequel s'inscrit le projet, les caractéristiques du projet envisagé et les relations entre le projet et son environnement. L'étude d'impact se compose de :

- 1. Un préambule : il rappelle le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit l'étude d'impact, et le maître d'ouvrage du projet.
- 2. La présentation du projet soumis à l'enquête replace le projet dans son contexte, et le présente sommairement (conception, dimensions, description de caractéristiques physiques, …).
- 3. L'analyse de l'état initial présente la zone et les milieux susceptibles d'être affectés par le projet :
    - Le milieu physique (relief, climat, géologie, hydrographie)
    - Le milieu naturel (faune, flore)
    - Le paysage
    - Le milieu humain (documents d'urbanisme, patrimoine culturel et historique, population, logements, activités économiques, agriculture/sylviculture OU aspects socio-économiques)
    - Les déplacements, infrastructures et transports (mobilité, trafic, sécurité)
    - Le contexte sonore
    - La qualité de l'air
    - La synthèse des enjeux et la hiérarchisation des contraintes, rédigée à partir des paragraphes précédents, qui permet de finaliser l'état initial du site et d'apercevoir les possibilités de tracés.
- 4. La justification du projet retenu : cette partie présente deux scénarios différents de l'aménagement de la déviation de Châteauneuf du Faou, et deux variantes pour chacun des scénarios concernant les points d'échange. Elle compare ensuite toutes les options, permettant ainsi d'orienter le choix du projet vers celui qui est le plus adapté au territoire et le moins impactant sur le plan environnemental. Enfin, elle synthétise le déroulement de la concertation et les études menées sur la zone d'étude suite à la concertation.
- 5. L'analyse des effets du projet sur l'environnement : les effets analysés sont :
    - les effets positifs du projet ;
    - les effets liés à la phase travaux (milieux physique, naturel et paysager, humain, agricole) ;
    - les effets liés à la phase exploitation (on retrouve les effets sur le milieu humain, naturel, physique, sur le paysage, les déplacements, le contexte sonore et la qualité de l'air).

  Enfin, une synthèse des impacts de la déviation sur l'environnement permet de résumer l'ensemble de cette partie.
- 6. L'appréciation des impacts du programme et l'analyse des effets cumulés avec d'autres projets : cette partie permet d'analyser les effets cumulés du projet avec d'autres projets connus. Les projets concernés sont ceux qui ont fait l'objet d'un document d'incidences et d'une enquête publique ou ceux qui ont fait l'objet d'une étude d'impact (et dont l'avis de l'autorité environnementale est public). Seuls les projets suffisamment avancés seront pris en compte, les projets antérieurs n'étant pas concernés.
- 7. La compatibilité du projet avec les documents de planification et l'affectation des sols : cette partie propose des éléments pour apprécier la compatibilité du projet avec l'affectation des sols imposée par le document d'urbanisme opposable sur le territoire concerné, offrant de ce fait une meilleure intégration du projet eu égard aux exigences urbanistiques.
  Cette compatibilité est aussi apportée à l'égard des documents de planification et de gestion des eaux (SDAGE, SAGE).

- 8. Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation : cette partie présente les dispositions prévues par le maitre d'ouvrage pour éviter les effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine, pour réduire les effets négatifs n'ayant pu être évités, et les mesures compensatoires prévues pour compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine. Elle expose également les effets attendus de ces mesures compensatoires et les principales modalités de suivi des mesures et de leurs effets sur les impacts du projet.
- 9. La présentation des auteurs de l'étude d'impact : Elle recense les noms et qualités des auteurs de l'étude d'impact et des études qui ont contribuées à sa réalisation (R.122-5 II 10° Code de l'environnement).
- 10. L'analyse des méthodes utilisées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement : cette partie présente les méthodes utilisées pour établir l'état initial (section n°3) et évaluer les effets du projet sur l'environnement (section n°6) et les raisons du choix de la méthode retenue. Elle décrit également les difficultés éventuelles rencontrées par le maitre d'ouvrage pour réaliser cette étude.

Pièce E1 – Liste des annexes à l'étude d'impact

Pièce E2 – Résumé non technique de l'étude d'impact

Cette pièce permet de faciliter la prise de connaissance par le public du contenu de l'étude d'impact.

Pièce F – Avis émis sur le projet

Cette pièce regroupe les avis obligatoires au titre de la réglementation émis sur le projet.

Pièce G – Evaluation socio-économique

L'évaluation socio-économique sert à :

- examiner la situation actuelle de la zone concernée par le projet, comprenant le contexte socio-économique, l'offre de transport et l'aménagement du territoire ;
- mener une analyse prévisionnelle des territoires pour appréhender le rôle du projet de déviation dans la réponse aux besoins futurs de mobilité, et pour identifier les évolutions possibles des territoires concernés ;
- déterminer les effets du projet dans le domaine des transports, sur le contexte socio-économique et dans une perspective d'aménagement du territoire.

Pièce H – Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

La mise en compatibilité d'un document d'urbanisme consiste à prendre en compte un projet de construction ou d'aménagement ayant un caractère d'utilité publique dans les pièces composant le document d'urbanisme, opposable sur le territoire concerné.

En l'espèce, le plan local d'urbanisme de Châteauneuf-du-Faou en vigueur est incompatible avec le projet d'aménagement de la RN164 en déviation de Châteauneuf-du-Faou. Cette pièce s'emploie donc à mettre en compatibilité les documents opposables aux tiers, le règlement d'urbanisme et le plan de zonage, du PLU avec le projet déclaré d'utilité publique (L.123-14 et suivants du Code de l'Urbanisme).

Pièce I – Classement/Déclassement

Le domaine public routier est l'ensemble des biens du domaine public de l'Etat, des départements, des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre (hors voies ferrées). L'entretien, la construction et l'aménagement de cette voirie est répartie entre ces trois personnes publiques. Il existe donc des voies nationales, départementales et communales.
Il est possible de modifier le classement des voies de circulation, grâce à deux procédures administratives :

- le classement : acte conférant à une voie son caractère de voie publique, et la soumet au régime juridique du réseau auquel elle se trouve incorporée, *ex : voie communale ou nouvelle voie classées en voie départementale ; nouvelle voie classée en voie communale.*
- Le déclassement : acte qui fait perdre à une voie son caractère de voie publique et la soustrait au régime juridique du réseau auquel elle se trouvait incorporée. Cette procédure peut être immédiatement suivie d'un reclassement dans le domaine public routier d'une autre personne publique.

Ces modifications de catégorie de voirie permettent une meilleure protection du domaine routier, un meilleur calcul de la dotation globale de fonctionnement, ainsi que des pouvoirs de police plus étendus.

Après réalisation des travaux d'aménagement de la RN 164 – Déviation de Châteauneuf-du-Faou des opérations de classements et de déclassements devront être mises en œuvre pour intégrer dans les domaines publics routiers de l'État et de chaque collectivité concernée les linéaires de voiries devant lui revenir.

Il pourra s'agir :

- du classement de voies nouvellement construites ou de voies dont le tracé a été modifié,
- du déclassement de voies existantes de leur domaine actuel pour les reclasser dans le domaine d'une autre personne publique,
- du déclassement de voies qui ont vocation à être détruites.

Ces opérations de classements / déclassements concernent aussi bien les voies que leurs dépendances (accotements, giratoires, ...)

Pièce J – Bilan de la concertation

La concertation constitue les « processus et procédures qui passent par, ou visent à, une participation du public, d'acteurs de la société civile ou d'acteurs institutionnels aux processus de décision sur le développement durable, tels que la consultation ou les enquêtes publiques (…). » (Mermet, 2008).

Un processus de concertation permet de révéler et d'expliciter les conflits autour d'un projet, d'améliorer de certains de ces éléments, et de renforcer la capacité de participation des citoyens.

Cette pièce propose entre autres, un exposé des objectifs de la concertation, un bilan du dispositif de concertation, une synthèse des avis lors de la concertation et une analyse de la concertation par le maitre d'ouvrage.

Pièce K – Mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet

L'article R.123-8 6° du Code de l'environnement impose « la mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet ». Concernant le projet d'aménagement de la RN164, 3 autorisations sont nécessaires pour sa réalisation :

- L'autorisation au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement
- La dérogation au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement
- La demande d'autorisation de défrichement

Pièce L – Dossier d'incidence Natura 2000

Le réseau Natura 2000 regroupe des sites naturels européens accueillant la rareté ou la fragilité d'espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Malgré cette inscription Natura 2000, une mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines sur un site Natura 2000 sont possibles, à condition qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats ou espèces ayant justifié la désignation du site.

Il est nécessaire de composer un dossier d'évaluation des incidences pour assurer l'équilibre entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines. Ce dossier permet en effet de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces qui justifient la désignation du site Natura 2000.
Le dossier d'évaluation des incidences se compose de la localisation et la description du projet, l'évaluation préliminaire des incidences, l'analyse des incidences et les mesures de suppression et de réduction des incidences.

Pièce M – Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale

Cette pièce présente la réponse du Maître d'Ouvrage à l'avis émis par le Conseil Général de l'Environnement et du développement durable.

Glossaire

Abaque	Graphique permettant de simplifier des calculs.
Acidicline	Se dit d'une espèce qui préfère les milieux légèrement acides (ou qui les supporte).
Acidification	Augmentation de l'acidité d'un sol, d'un cours d'eau ou de l'air en raison des activités humaines. Ce phénomène peut modifier les équilibres chimiques et biologiques et affecter gravement les écosystèmes.
Advection	Transport d'une propriété, telle que l'humidité, la température, la pollution, par un fluide, tel que l'eau ou l'air, en général selon un mouvement à dominante horizontale.
Affluent	Cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau au débit plus important
Agenda 21	Outil de développement durable pour les collectivités et les territoires.
Air Breizh	Association agréée par le ministère chargé de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne.
Aire urbaine	Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
Alluvions	Dépôt de sédiments charriés par les eaux d'une rivière, d'un fleuve...
Altérites	Produits de l'érosion des roches continentales.
Amphibie	Se dit d'une espèce qui vit sur la terre et dans l'eau.
Anthropique	Qui est propre à l'homme ou qui résulte de son action.
Aquifère	Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable.
Arasement	Action de mettre à niveau les éléments d'un paysage ou d'une construction ; usure jusqu'au nivellement des principales saillies du relief.
Arbres creux	Arbres, souvent vieux, vivants ou morts, dans lesquels une cavité s'est formée dans le tronc ou les branches, constituant un habitat, important voire crucial, pour de nombreuses espèces.
Autorité environnementale	Instance étatique chargée d'émettre son avis sur la qualité d'un rapport environnemental ou d'une d'impact et sur la prise en compte de l'environnement dans un projet, plan ou programme.

Aval	Partie basse de la rivière, soit vers son embouchure
Avalaison	Cours d'eau torrentiel, qui se forme soudainement à la suite de pluies ou de fontes de neiges.
Base CONCERTO	Logiciel SIG dédié à la connaissance de l'accidentologie
Bassin de vie	Plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants (services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports).
Bassin versant	Ensemble des territoires dont les eaux se déversent dans un même cours d'eau
Berme	Partie non roulable de l'accotement d'une route.
Bief	Portion d'un canal de navigation ou d'une rivière canalisée.
Bioaccumulation	Capacité de certains organismes à absorber et concentrer dans tout ou une partie de leur organisme certaines substances chimiques.
Biodiversité	Diversité du vivant, c'est-à-dire tous les processus, les modes de vie ou les fonctions qui conduisent à maintenir un organisme à l'état de vie.
Biogénicité (d'un habitat)	Formation des composantes vivantes d'un habitat
Bocage	Région où les parcelles sont délimitées par des levées de terre portant des haies ou des arbres.
Buse	Tuyau, ouvrage hydraulique ou routier en béton armé préfabriqué ou en acier, de forme cylindrique, circulaire ou ovale.
By-pass	Circuit d'évitement contournant un appareil, une installation, un dispositif
Cariçaie	Peuplement végétal dense de grands carex.
Carte communale	Document d'urbanisme simple qui délimite les secteurs de la commune où les permis de construire peuvent être délivrés.
Cépée	Ensemble de tiges sortant de la souche d'un arbre coupé.
Chemin de halage	Chemin dégagé et mis hors d'eau qui longe de près la berge des voies d'eau navigables.
Cheptel	Ensemble du bétail d'une ferme, d'une région...
Chiroptères	Ordre regroupant des mammifères volants, communément appelés chauves-souris.
Cintre de l'ouvrage	Charpente provisoire qui soutient une structure en phase de

	construction.
Classement	Acte administratif conférant à une voie son caractère de voie publique et la soumet au régime juridique du réseau auquel elle se trouve incorporée.
Colluvions	Dépôt de bas du versant d'une colline ou montagne, dont les éléments désagrégés ont subi un faible transport.
Coteau	Colline peu élevée.
Concertation	Procédure qui associe, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.
Corridor écologique	Zone de passage fonctionnelle, pour un groupe d'espèces inféodées à un même milieu, entre plusieurs espaces naturels.
Courbes isohyètes	Courbes reliant les points indiquant une même hauteur d'eau recueillie en un point donné pendant une année.
Crue centennale	Crue dont la probabilité d'apparition sur une année est de 1/100, en termes de débit.
Cunette	Petit canal d'évacuation le long d'une chaussée ou d'une voie ferrée.
Dalot	Conduit maçonné permettant l'écoulement des eaux d'un remblai le long d'une route, d'une voie ferrée, etc.
Déblai	Désigne l'excavation et l'action d'excaver; signifie que l'on se trouve en dessous du terrain naturel.
Décantation	Séparation, par différence de gravité, de produits non miscibles, dont l'un au moins est liquide.
Déclassement	Acte administratif qui fait perdre à une voie son caractère de voie publique et la soustrait au régime juridique du réseau auquel elle se trouvait incorporée.
Déroctage	Action de briser de gros blocs de pierre.
Devers	Inclinaison, pente.
Diurne	De jour. Opposé à nocturne (de nuit)
Docob (document d'objectifs)	Document qui définit les mesures de gestion à mettre en œuvre pour chaque site Natura 2000.
Drainage	Technique d'évacuation de l'eau retenue en excès dans le sol consistant à s'en débarrasser par gravité ou par pompage
DUP	Déclaration d'Utilité Publique. Procédure administrative qui valide, après enquête, la légitimité d'un projet par rapport aux intérêts collectifs et publics. Elle permet notamment d'engager des procédures d'expropriation.

EBC	Espace Boisé Classé
Ecosystème	Ensemble comprenant comprend un milieu, les êtres vivants qui le composent et toutes les relations qui peuvent exister et se développer à l'intérieur de ce système.
Ecotone	Zone de transition écologique entre deux écosystèmes
Ecotourisme	forme du tourisme durable, centrée sur la découverte de la nature, voire d'écologie urbaine.
Effet vitrine	Développement des zones d'activités autour des échangeurs et des routes.
Elytres	Aile antérieure rigide, inapte au vol des coléoptères et des orthoptères. La paire d'élytres protège les ailes postérieures membraneuses, seules aptes au vol.
Embâcle	Objet solide emporté par les eaux lors d'une crue puis bloqué dans le lit de la rivière.
Emprise	Désigne la surface du terrain occupé par la route et toutes les dépendances indispensables à sa tenue, à savoir la plate-forme, les fossés et les talus, ainsi que l'ensemble des espaces ou voies nécessaires à son entretien ou à son exploitation
Enclavement d'un territoire	Isolement d'un territoire donné difficilement accessible et donc mal relié aux territoires voisins et au reste du monde.
Enquête publique	Procédure d'information et de consultation du public préalable à un projet d'aménagement. Selon les modalités, des réunions sont organisées, un dossier d'explications et un registre ouvert aux commentaires sont mis à disposition etc.
Epandage	Technique agricole consistant à répandre des produits sur des zones cultivées, forêts, voies ferrées, marais.
Epreinte	Excrément de mammifères.
Espace landicole	Lande.
Espèce invasive	Espèce vivante exotique qui devient un agent de perturbation nuisible à la biodiversité autochtone (originaire du lieu où elle se trouve) des écosystèmes naturels ou semi-naturels parmi lesquels elle s'est établie.
Espèce paludicole	Espèce vivant en bordure d'étang ou de marais.
Essence	Espèce végétale apte à produire du bois.
Etiage	Niveau des plus basses eaux d'un cours d'eau.
Eutrophe	Se dit d'une masse d'eau douce riche en éléments nutritifs et, par conséquent, en organismes vivants.

Expropriation	Procédure qui permet à une personne publique de contraindre une personne privée ou morale à céder la propriété de son bien, moyennant le paiement d'une indemnité.
Exutoire	Point commun où s'évacuent les eaux soumises à un écoulement
Faucardage	Action de faucher pour assurer le bon écoulement des eaux.
Faune	Ensemble des espèces animales présentes dans un espace géographique ou un écosystème déterminé
Flèche (architecture)	Hauteur mesurée entre la naissance d'un arc ou d'une voûte et la clef d'arc ou de voûte.
Flore	Ensemble des espèces végétales présentes dans un espace géographique ou un écosystème déterminé
Fonctionnement hydrobiologique d'un milieu	Fonctionnement d'un milieu aquatique axé sur la vie (la biologie) des organismes aquatiques et sur leurs relations avec leur milieu.
Frayère	Lieu où se reproduisent les poissons et les amphibiens.
Fret	Cargaison, chargement d'un navire de commerce, d'un train, d'un avion ou d'un camion.
Géomembrane	Géosynthétiques assurant une fonction d'étanchéité
Graminées	Groupe rassemblant la plupart des espèces de plantes appelées communément « herbes » et « céréales ».
Grave-ciment	Mélange de granulats, de ciment et d'eau utilisée pour des sous couches de chaussées.
Grenelle de l'environnement	Débat public lancé par le président de la République en 2007 visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable.
Hélophyte	Plante enracinée sous l'eau, dont les tiges et feuilles et fleurs sont aériennes.
Houppier	Partie d'un arbre constituée de l'ensemble des branches situées au sommet du tronc
Hydrosystème	Écosystème spécifique à la rivière et aux milieux environnants qui lui sont liés. Ensemble des éléments (et de leurs interactions) d'eau courante, d'eau stagnante, semi-aquatiques, terrestres, tant superficiels que souterrains.
Hygrophile	Organisme qui aime l'humidité, qui vit dans les milieux humides.
IBGN	Indice Biologique Global Normalisé. Méthode permettant de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau à partir de l'étude du peuplement d'invertébrés aquatiques.

Impluvium	Système de captage et de stockage des eaux pluviales.
In situ	Expression latine qui signifie « sur place »
Intérêt communautaire	Qualifie un habitat ou un taxon rare, retenu par l'Union européenne comme patrimonial et méritant une protection et un suivi particulier, sous la responsabilité subsidiaire des États-membres de l'Union Européenne.
L_{Aeq}	Niveau énergétique équivalent. Le niveau équivalent L_{Aeq} d'un bruit variable est égal au niveau d'un bruit constant qui aurait été produit avec la même énergie que le bruit perçu pendant la même période. Il représente l'énergie acoustique moyenne perçue pendant la durée d'observation
Lame d'eau	Mesure d'écoulement des précipitations atmosphériques au sein du bassin versant d'un cours d'eau (on mesure la hauteur de précipitations qui s'écoule en moyenne par unité de temps).
Ligne de crête	Ligne de points hauts d'un relief séparant deux versants opposés.
Maillage bocager	Organisation spatiale des clôtures d'un bocage, qualifiée par leur dimension, forme et agencement.
Maitre d'ouvrage	Donneur d'ordre au profit de qui le projet est réalisé.
Méandre	Sinuosité d'un fleuve naturelle lors que le courant est assez fort pour éroder les berges.
Mégaphorbiaie	Stade floristique de transition entre la zone humide et la forêt en zone tempérée.
Merlon	Ouvrage de protection formé par un talus.
Mésophile	Organisme vivant se développant le mieux dans les milieux où les facteurs écologiques ne prennent pas de valeurs extrêmes.
Méso-xérophile	Organisme vivant capable de vivre dans des milieux à température modérée à des milieux secs et très éclairés.
Milieux sources (corridor)	Réserves d'individus d'une espèce, reliées entre elles grâce aux corridors écologiques, ce qui permet à ces individus de se déplacer, se nourrir, se rencontrer,…
Mise en compatibilité de documents d'urbanisme	Procédure qui permet d'adapter les documents d'urbanisme en vigueur à un projet déclaré d'utilité publique.
Mitage	Installation progressive de bâtiments dans un paysage non urbain.
Neutrocline	Se dit des végétaux qui prospèrent sur des sols dont le pH est proche de la neutralité.
Nitrophile	Se dit d'une plante qui préfère ou exige des sols ou des eaux riches en nitrates (azote).

Oligotrophe	Se dit d'un milieu particulièrement pauvre en éléments nutritifs.
Opus incertum	Technique de maçonnerie qui consiste à construire des murs à l'aide de petits moellons de pierre, généralement de formes et de dimensions différentes.
Orniérage	Déformation permanente de la chaussée caractérisée par un tassement de celle-ci qui se crée sous le passage répété des roues
Peupleraie	Plantation de peupliers.
Piédroit	Mur vertical supportant la naissance d'une voûte
Piézomètre	Appareil servant à mesurer la pression d'un fluide.
Planitiaire (étage)	Se dit de l'étage de végétation correspondant aux plaines et collines, et des plantes qui y vivent.
Point noir de bruit	Bâtiment situé dans une zone devant supporter une exposition sonore en façade supérieure à 70 dB(A) le jour et/ou à 65 dB(A) la nuit pour les bruits routiers, à 73 dB(A) le jour et/ou à 68 dB(A) la nuit pour les bruits ferroviaires.
Prothalle	Petite lame verte, poussant sur la terre, résultant de la germination des spores de fougères.
Radier	Base ou une plate-forme stable sur laquelle reposent d'autres éléments.
Remblai	Matériau extrait d'un site et réutilisé pour remplir un espace vide ou rehausser localement une partie d'un ouvrage; signifie que l'on se trouve au-dessus du terrain naturel.
Réseau Natura 2000	Ensemble de sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.
Ripisylve	Ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau.
Rivulaire	Se dit d'un élément appartenant au biotope d'une rivière ou de ses rives.
Rudéral(e) (plante)	Se dit d'une plante qui pousse spontanément dans les friches, les décombres le long des chemins, souvent à proximité des lieux habités par l'homme.
Saprobie	Se dit d'un organisme vivant dans un milieu, généralement humide, riche en matière organique en décomposition
Saproxylophages	Animaux se nourrissant de bois mort.
Saussaie	Bois de saules.
Sigmoïdal	Ayant la forme d'un « S »

Site classé	Lieu dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national.
Site inscrit	Lieu reconnu pour sa qualité, qui justifie la surveillance de son évolution (travaux entrepris encadré par l'architecte des bâtiments de France).
Sonomètre	Instrument de mesure du niveau de pression acoustique, d'une grandeur physique liée au volume sonore.
Sous-solage	Défoncement des sous-sols compacts, sans les retourner, au moyen d'instruments tranchants.
Sphaigne	Mousse à tiges feuillées, croissant par le sommet et se détruisant par la base, à l'origine de la formation des tourbières par accumulation de leur matière organique.
Substratum	Socle rocheux sain de surface, recouvert d'une épaisseur variable de sédiments ou d'altérites.
Surverse	Évacuation par débordement à la partie supérieure d'une cuve, d'un bassin ou dispositif qui permet cette évacuation.
Talweg	Ligne joignant les points les plus bas d'une vallée.
Tarière	Instrument servant à faire un forage, un sondage dans la terre.
Taxon	Groupe d'organismes vivants qui descendent d'un même ancêtre et qui ont certains caractères communs.
Tératogènes	Agents pharmacologiques qui lors de leur utilisation provoquent le développement de masses cellulaires anormales au cours de la croissance fœtale, provoquant des défauts physiques sur le fœtus.
TMJA	Trafic Moyen Journalier Annuel. Est égal au trafic total sur l'année divisé par 365, en véhicules/jour.
Topographie	Technique qui a pour objet de représenter sur un plan ou une carte le relief d'une surface donnée
Tourbière	Zone humide caractérisée par l'accumulation progressive de tourbe, un sol caractérisé par sa très forte teneur en matière organique.
Trame verte et bleue (TVB)	Ensemble constitué du maillage des corridors biologiques (ou corridors écologiques), des « réservoirs de biodiversité » et des zones-tampon ou annexes (« espaces naturels relais »). Elle vise à enrayer la perte de biodiversité alors que le paysage est de plus en plus fragmenté.
Transect	Dispositif d'observation de terrain ou représentation d'un espace, le long d'un tracé linéaire et selon la dimension verticale, destiné à mettre en évidence une superposition, une succession spatiale ou des relations entre phénomènes.

Transparence hydraulique	Aptitude que possède un ouvrage à ne pas faire obstacle aux mouvements des eaux.
Treillis	Assemblage de barres formant une triangulation ; assemblage préfabriqué de barres d'armature soudées entre elles et formant un réseau à maille carrée.
Tumulus	Elévation de terrain artificielle recouvrant une sépulture.
Unité paysagère	Portion d'espace homogène et cohérente tant sur les plans physionomiques, biophysiques et socioéconomiques
Vallon	Petite vallée, espace de terre resserré entre deux coteaux.
Vannage	Ensemble de vannes.
Voie verte	Voie de communication réservée aux déplacements non motorisés.
Voile siphoïde	Voile en forme de siphon
Zone de gagnage	Zones sur lesquelles les animaux (mammifères herbivores) vont brouter.
Zone humide	Terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire et dont la végétation est dominée par des plantes hygrophiles.
Zone lentique	Zone d'eaux calmes, à renouvellement lent.

Liste des Abréviations

µg	microgramme (= 1.10-6 g)
AEP	Alimentation Eau Potable
AFAF	Aménagement Foncier Agricole et Forestier
AMVAP	Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
APPB	Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes
APSI	Avant-Projet Sommaire d'Itinéraire
ARP (guide)	Aménagement des Routes Principales
ARS	Agence Régionale de la Santé
ASQAR	Association pour la Surveillance de la Qualité de l'Air dans l'Agglomération Rennaise
BAU	Bande d'Arrêt d'Urgence
BDD	Bande dérasée droite
BDG	Bande dérasée Gauche
Balise K5c	Elément de balisage
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CC	Communauté de Communes
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CEI	Centre d'Entretien et d'Intervention
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CETE	Centre d'Etude Technique de l'Equipement
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer
CM	Conseil Municipal
CO	Monoxyde de carbone
COGEPOMI	Comité de Gestion des Poissons Migrateurs
COV	Composés Organiques Volatils
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
dB	Décibels
DCE	Directive Cadre sur l'Eau
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux
DIRO	Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest
DOCOB	Document d'objectifs et d'orientations pour la gestion des sites Natura 2000
DPU	Droit de Préemption Urbain
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement de l'aménagement et du Logement

DUP	Déclaration d'Utilité Publique
EARL	Exploitation/Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
EBC	Espace Boisé Classé
EPAGA	Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETP	Equivalent Temps Plein
FLR	Flèches lumineuses de rabattement
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GMB	Groupe Mammalogique Breton
GTR	Guide des Terrassements Routiers (classification des types de sols)
HT	Hors Taxes
IBGN	Indice Biologique Global Normalisé
ICTAAL	Instruction sur les Conditions Techniques d'Aménagement des Autoroutes de Liaison
IGN	Institut Géographique National
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INRETS	Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité
IPP	Indice Pollution Population
IUCN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
LAURE	Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie
LOTI	Loi d'Orientation des Transports Intérieurs
LTE	Laboratoire Transport Environnement
NGF	Nivellement Général de France
NH3	Ammoniac
NOx	Oxyde d'azote
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ONF	Office National des Forêts
PAE	Plan Assurance Environnement
PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PDMI	Programmes de Modernisation des Itinéraires Routiers
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PHS	Plan Hygiène Sécurité
PL	Poids Lourds
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PM 10/PM 2,5	Particules émises à l'échappement (diamètre indiqué)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PRQA	Plan Régional pour la Qualité de l'Air
QIX	Débit instantané maximal d'un cours d'eau sur une période donnée
QMNA	Débit mensuel minimal annuel
RD	Route Départementale
RN	Route Nationale
RNU	Règlement National d'Urbanisme
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAU	Surface Agricole Utile
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SETRA	Service d'Etudes sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements
SIC	Site d'Importance Communautaire
SIG	Système d'Information Géographique

SIREDO	Système Informatisé de Recueil de Données
SNIT	Schéma National des Infrastructures de Transport
SO_2	Dioxyde de soufre
SRIT	Schéma Régional des Infrastructures de Transport
STOC	Suivi Temporel des Oiseaux Communs
TEP	Tonne Equivalent Pétrole
TIPP	Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers
TMJA	Trafic Moyen Journalier Annuel
TRI	Taux de Rentabilité Interne
TTC	Toutes Taxes Comprises
TPC	Terre-Plein Central
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TVB	Trame verte et bleue
UGB	Unité Gros Bétail
VC	Voie Communale
VCN10	Débit minimal sur 10 jours consécutifs
VL	Véhicules légers
VRVV	VéloRoute Voie Verte
ZA	Zone d'Activité
ZAAC	Zone d'Accumulation des Accidents Corporels
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
ZPPAUP	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
ZSC	Zone Spéciale de Conservation

Cartes clefs

Sont présentés ci-après les cartes qui facilitent la compréhension du projet à savoir :

- La synthèse des contraintes ;
- La présentation du projet retenu ;
- La présentation des mesures compensatoires.

La synthèse des contraintes 1/2

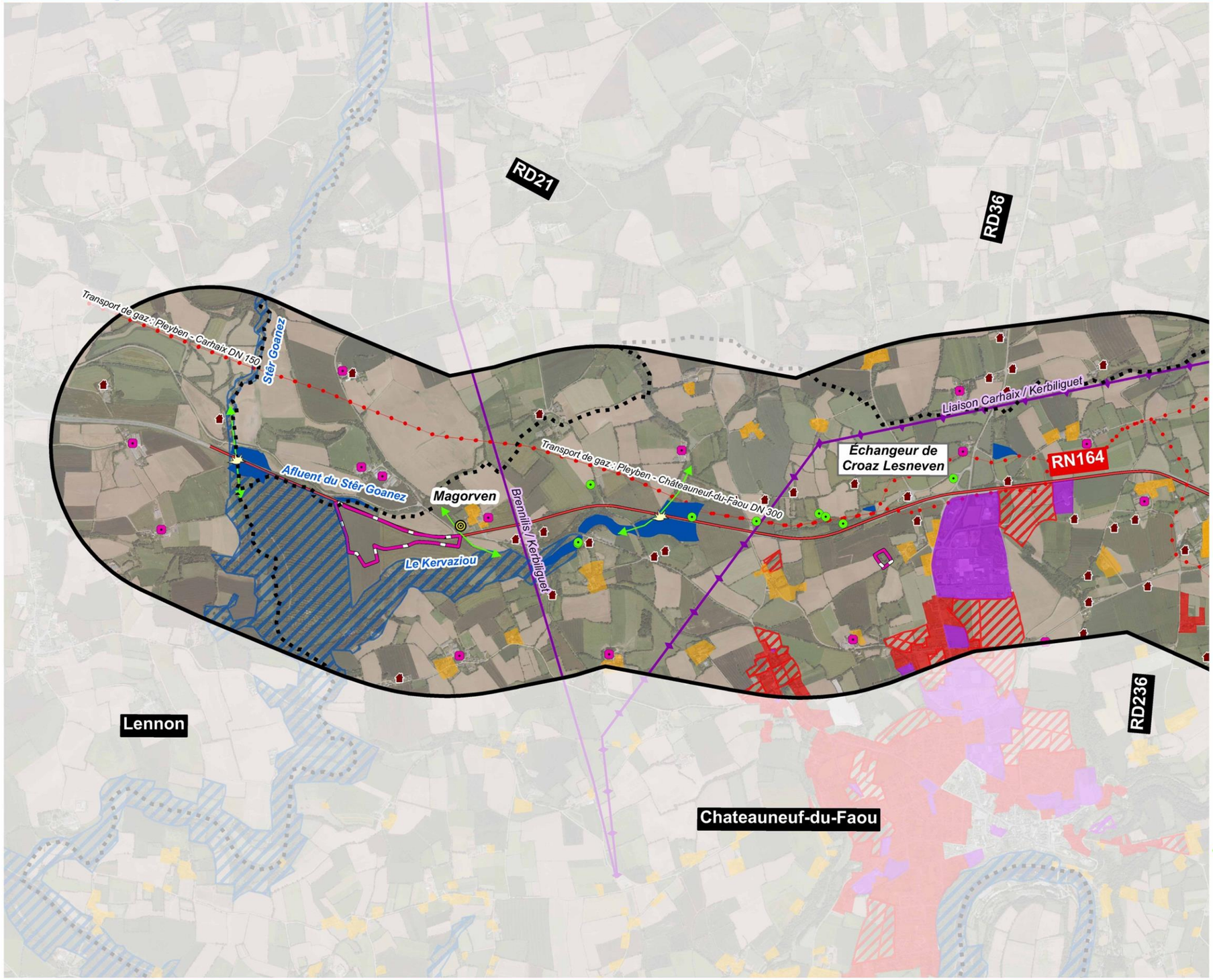

Légende

- Limite communale
- RN164
- Zone d'étude

Milieu humain

- Exploitation agricole
- Bati diffus
- Hameaux
- Zones urbaines et bourg
- Zones d'activités
- Zones urbanisables
- I3 : protection des canalisations de transport de gaz
- I4 : protection des lignes élecriques
- Site archéologique

Milieu naturel

- Zones naturelles
- Zone humide
- Site Natura 2000 *(Vallée de l'Aulne)*

Éléments ponctuels remarquables

- Loutre
- Gîtes
- Circulation Chiroptère
- Escargot
- Arbre creux
- Osmonde royal

Mètres
0 250 500 1 000

N

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

La synthèse des contraintes 2/2

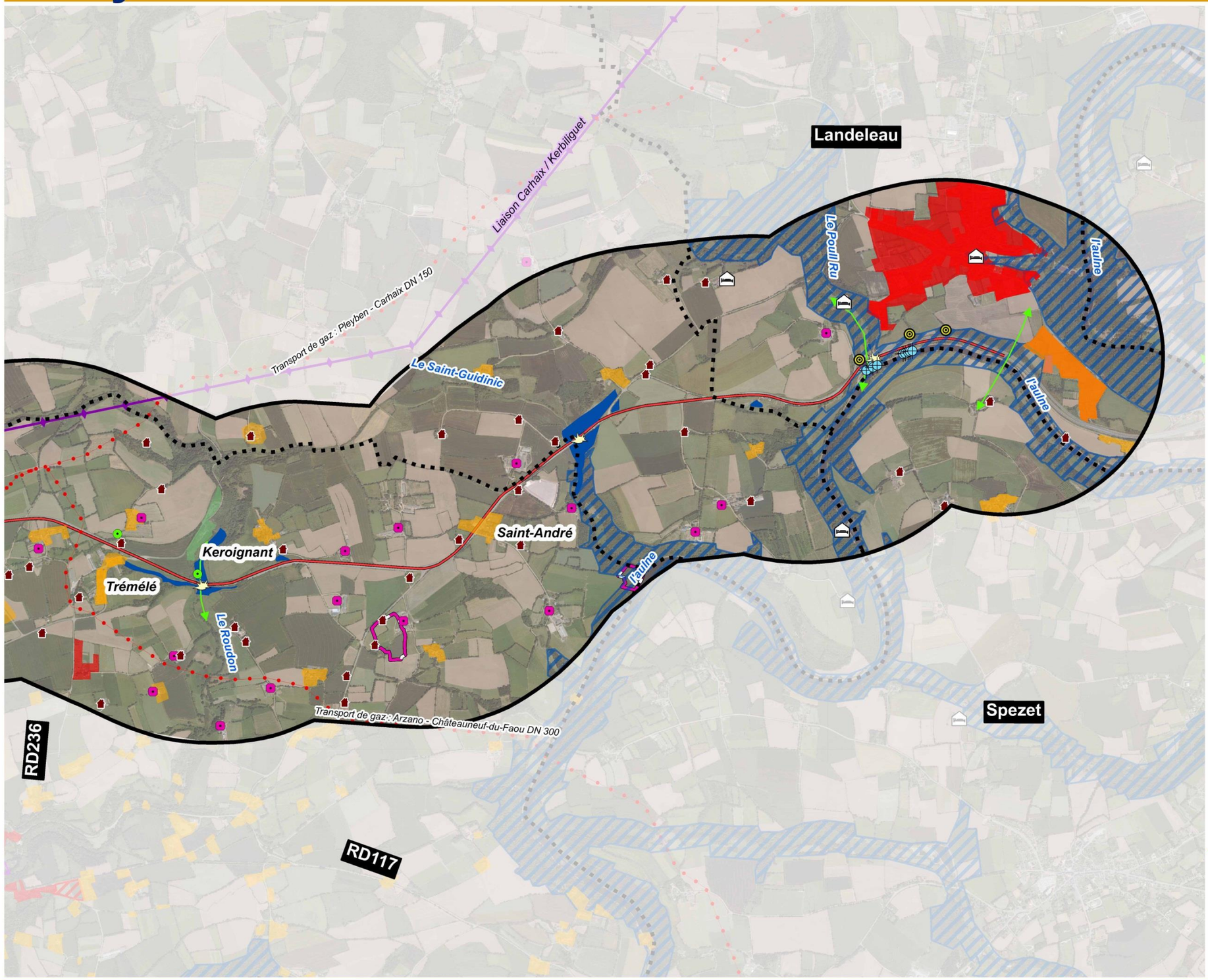

Légende

- Limite communale
- RN164
- Zone d'étude

Milieu humain

- Exploitation agricole
- Bati diffus
- Hameaux
- Zones urbaines et bourg
- Zones d'activités
- Zones urbanisables
- I3 : protection des canalisations de transport de gaz
- I4 : protection des lignes élecriques
- Site archéologique

Milieu naturel

- Zones naturelles
- Zone humide
- Site Natura 2000 *(Vallée de l'Aulne)*

Éléments ponctuels remarquables

- Loutre
- Gîtes
- Circulation Chiroptère
- Escargot
- Arbre creux
- Osmonde royal

0 250 500 1 000 Mètres

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 1

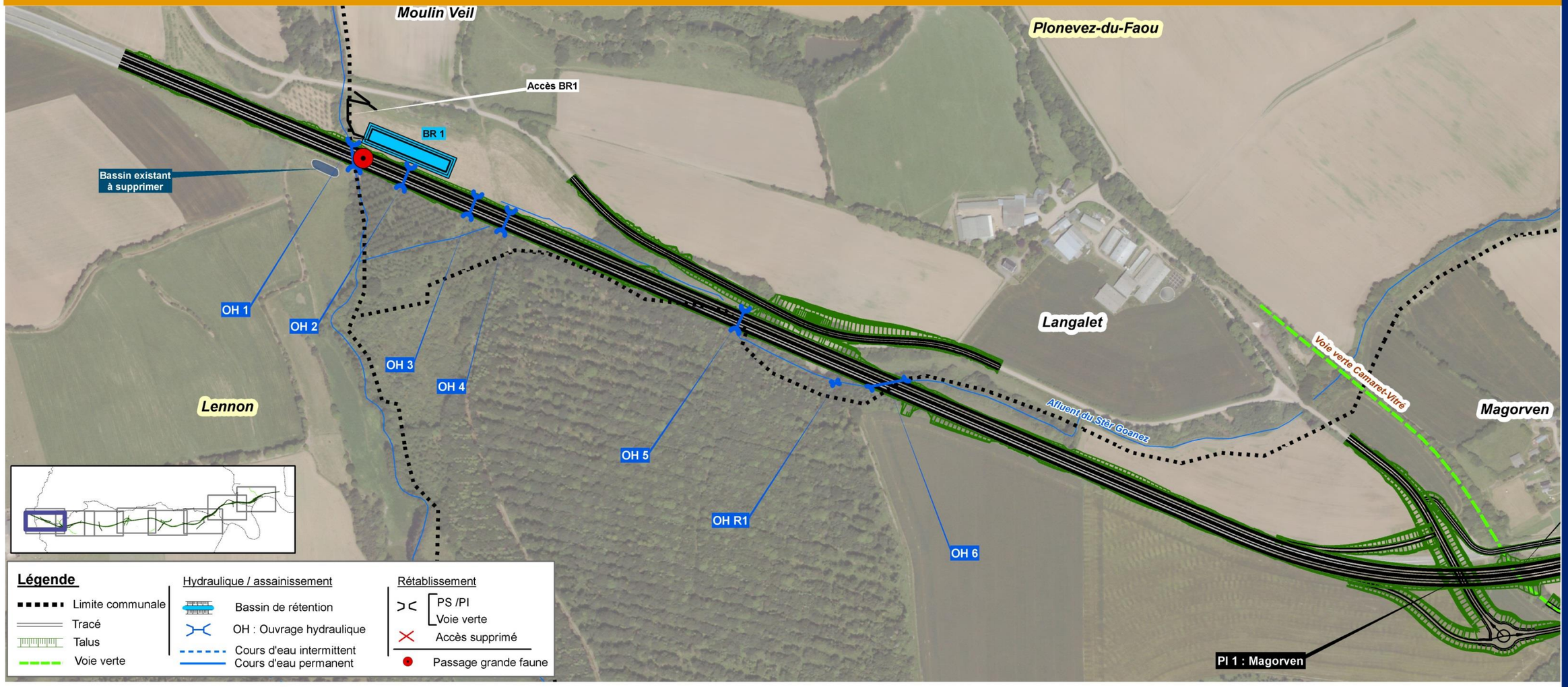

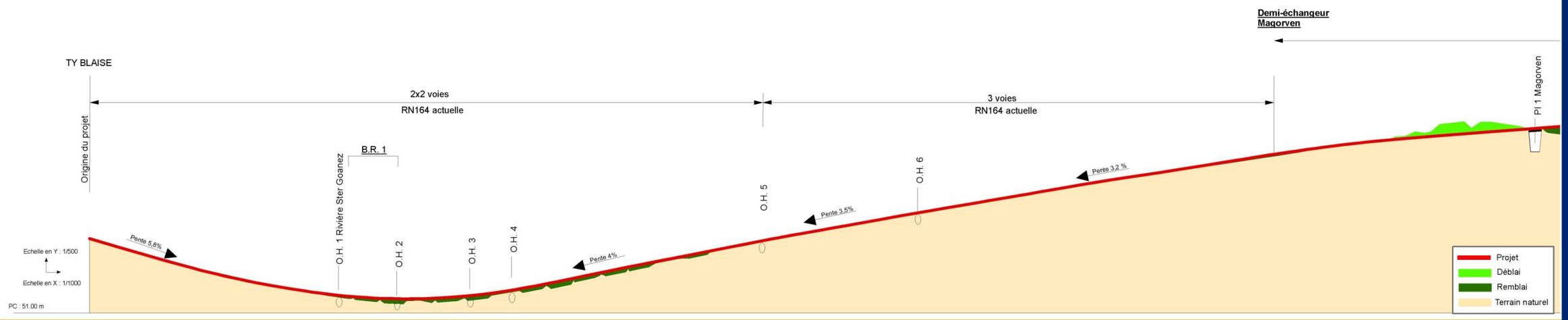

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

0 50 100 200 Mètres

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 2

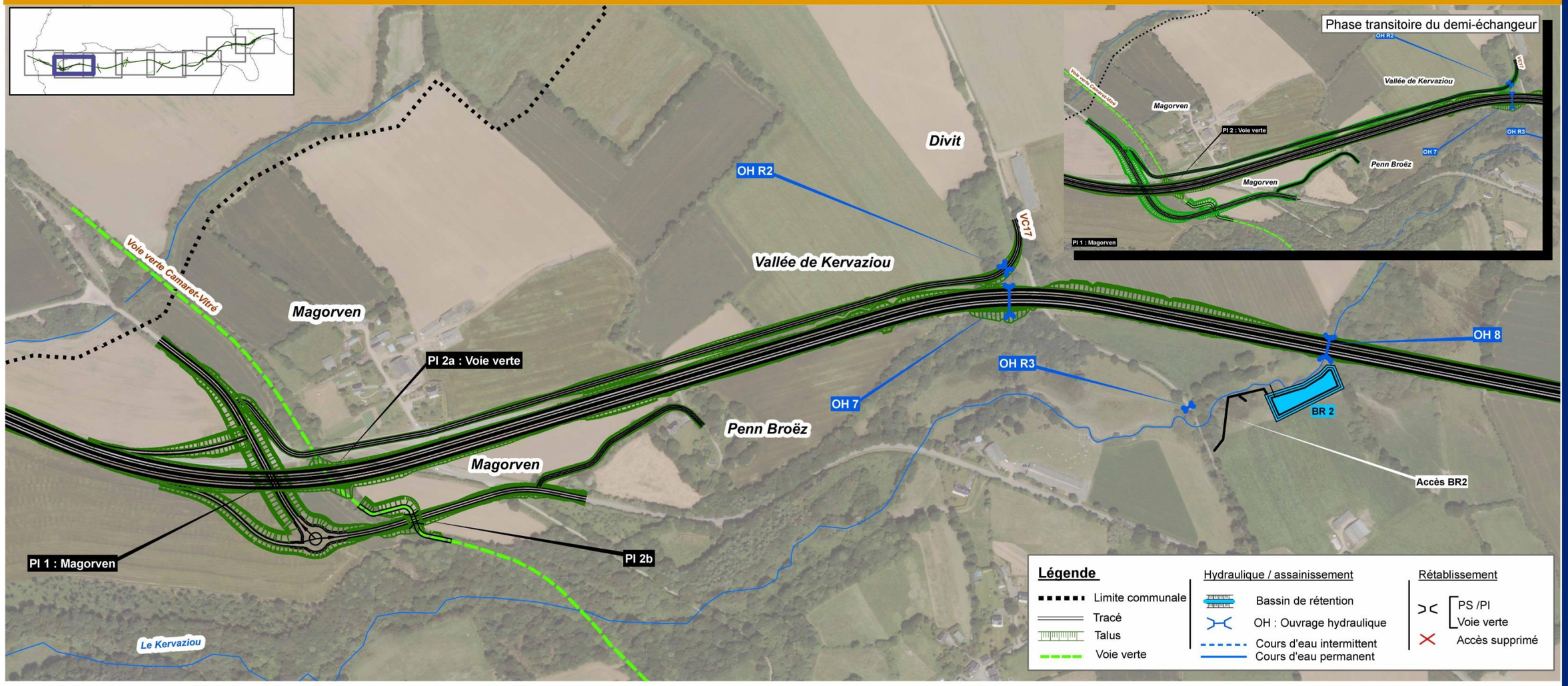

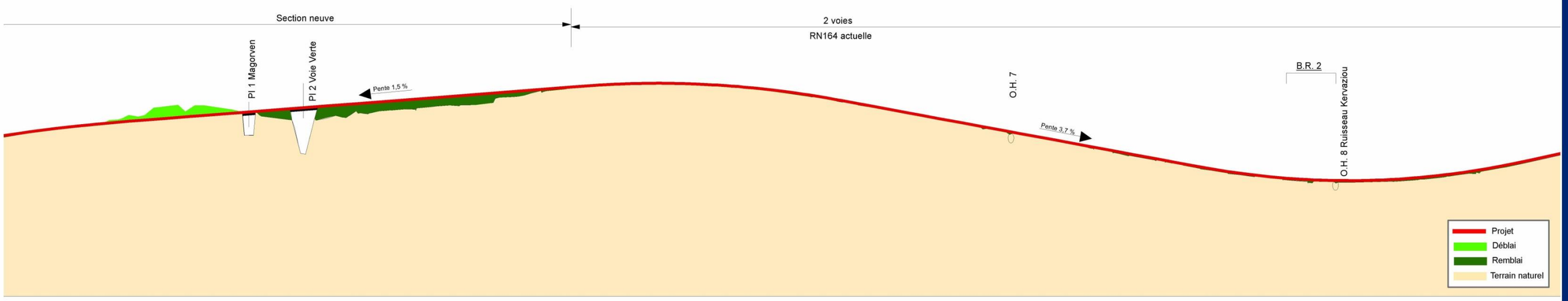

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 3

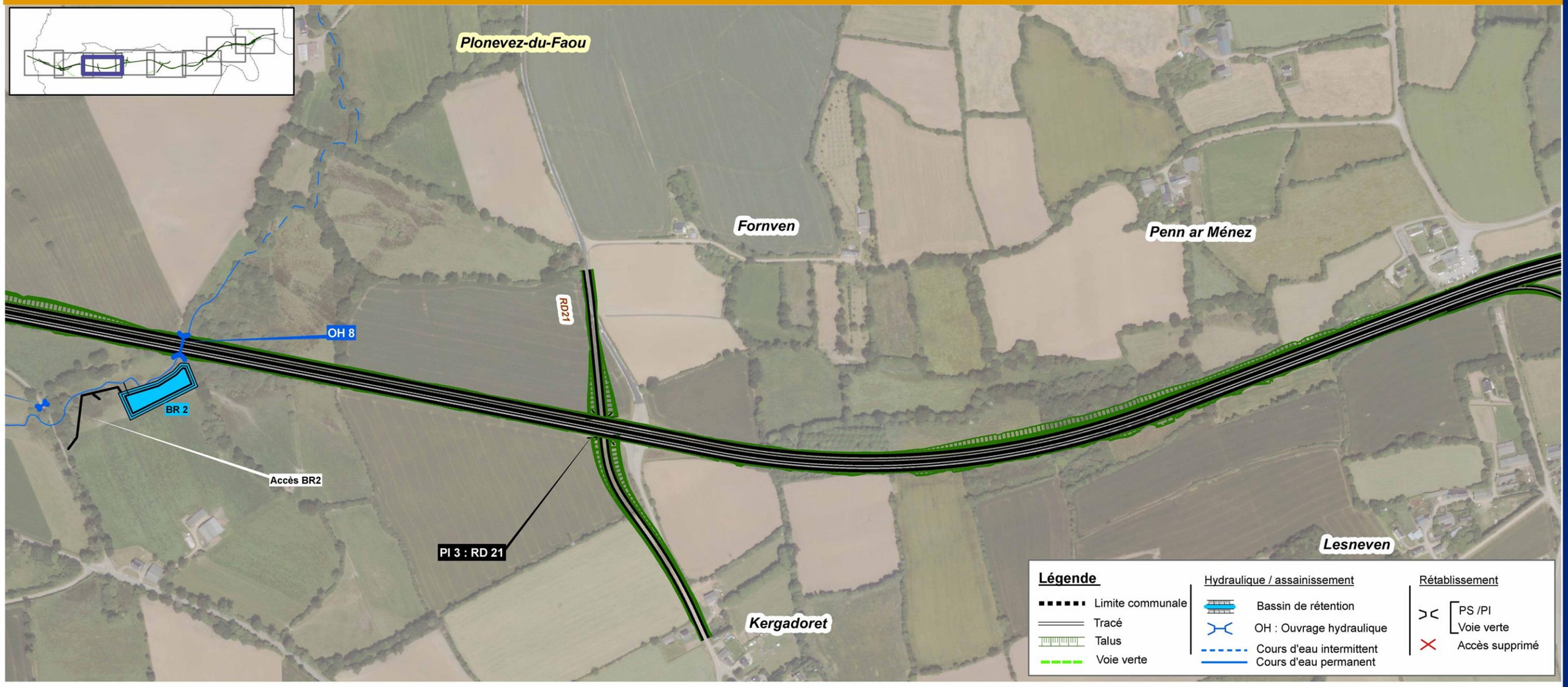

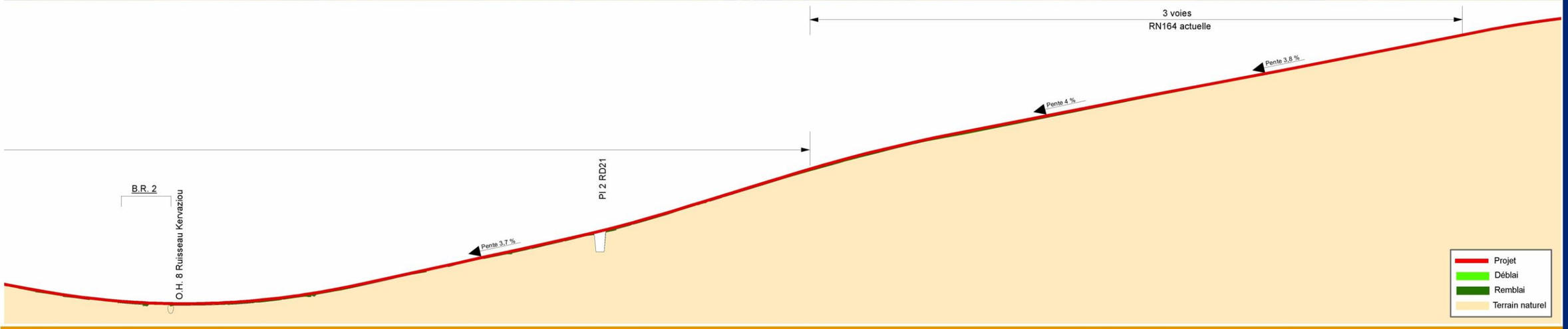

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 4

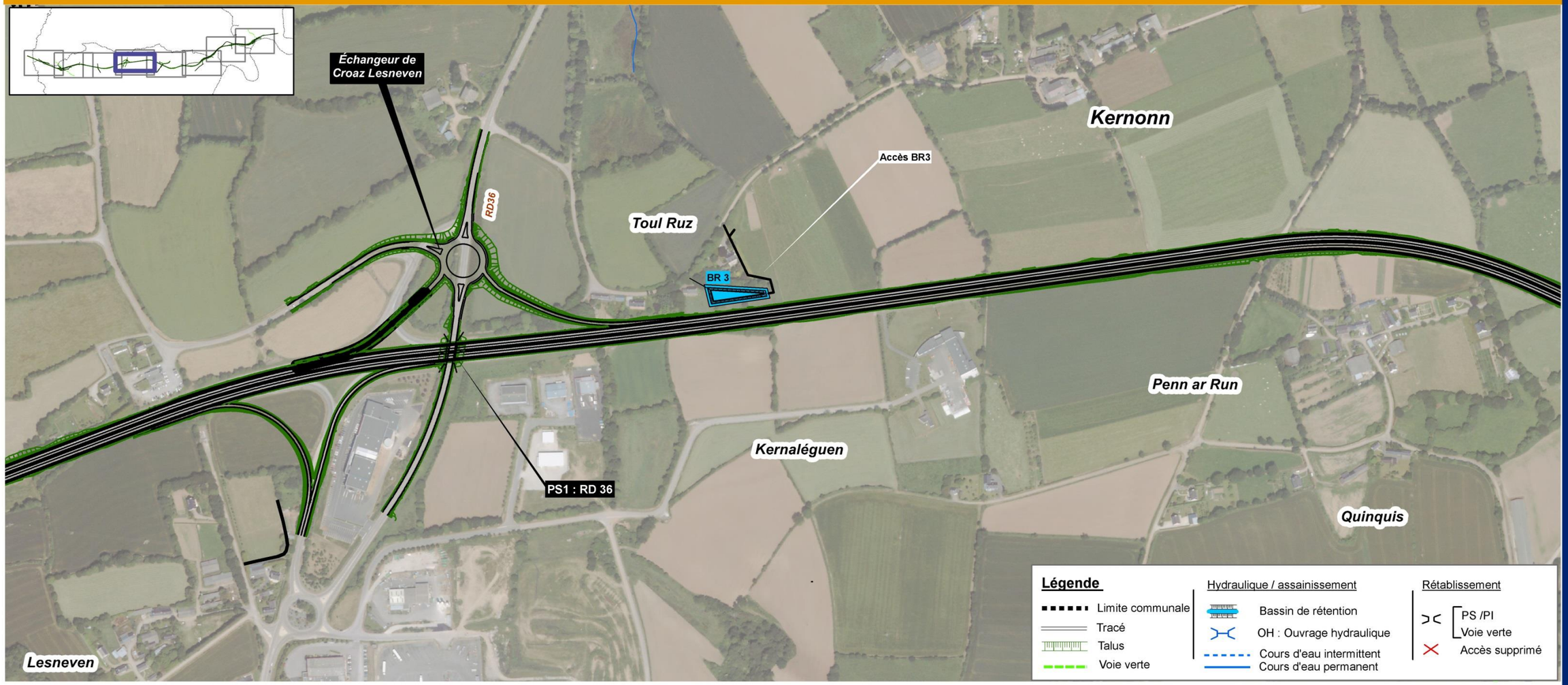

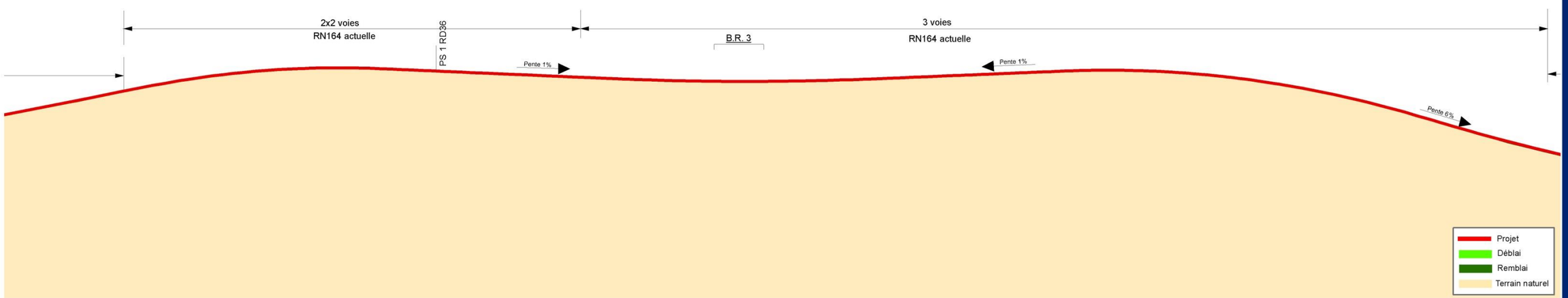

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 5

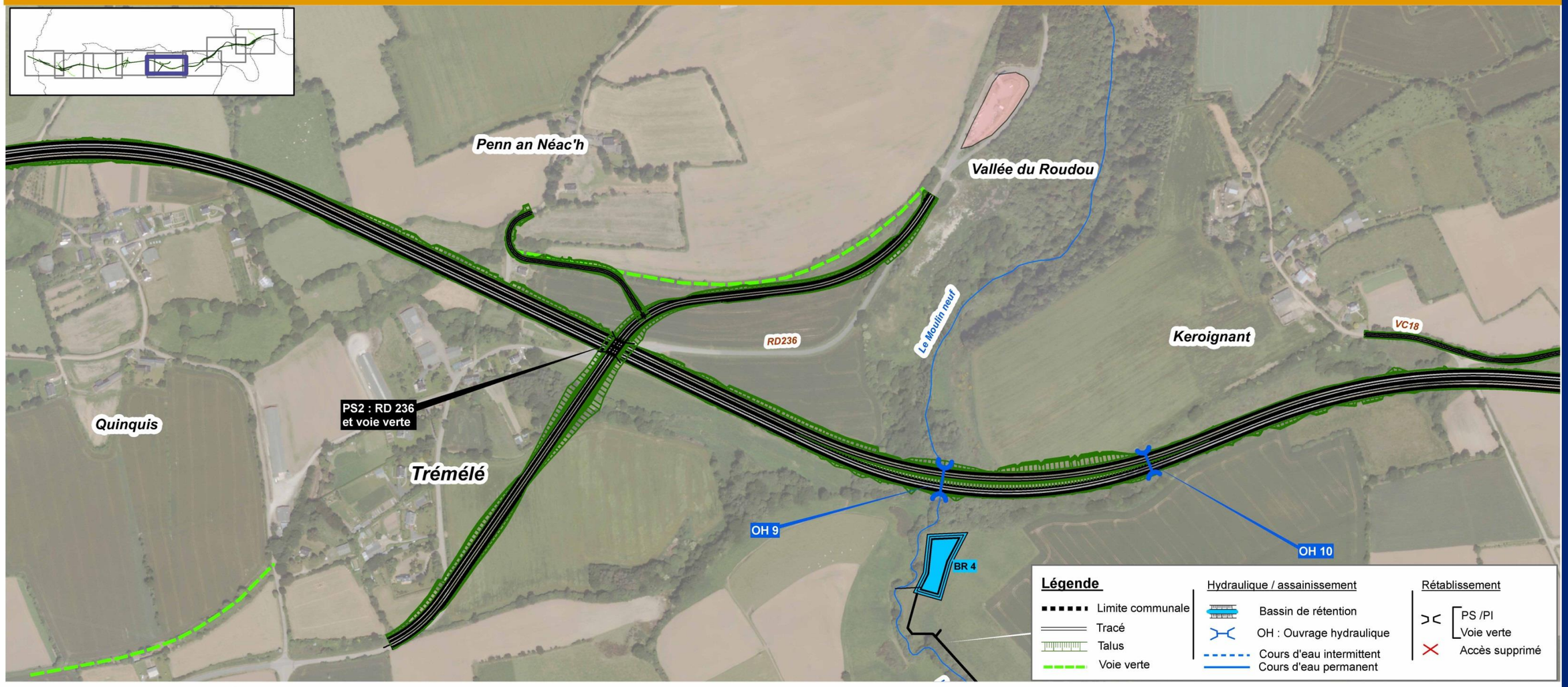

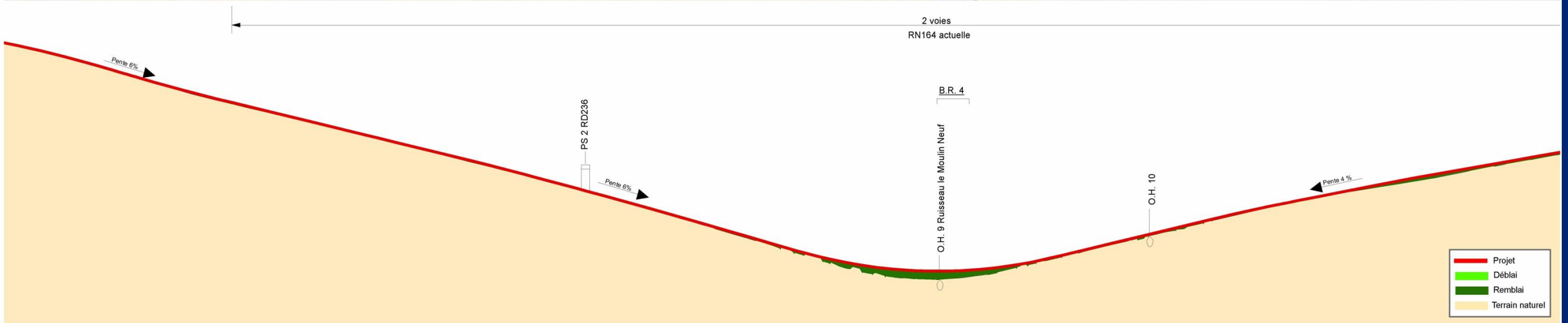

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 6

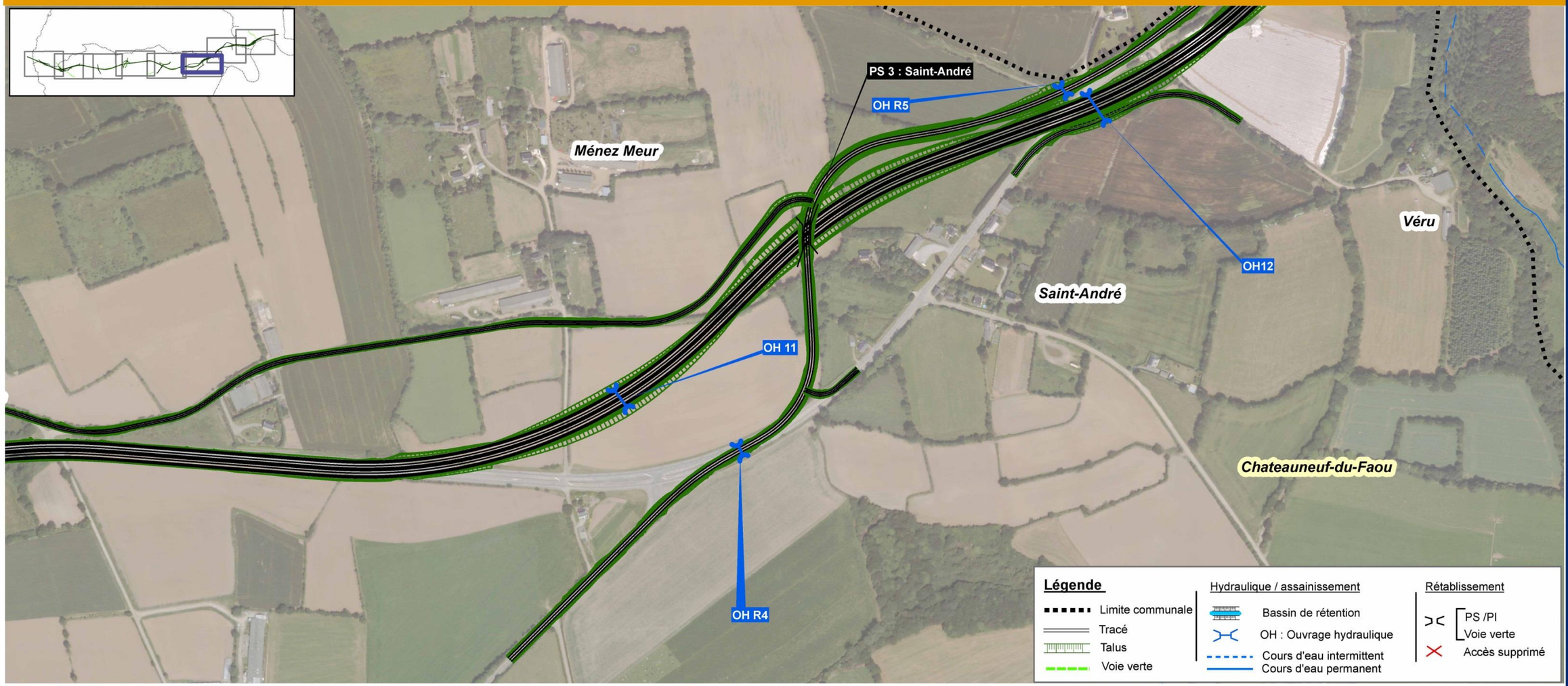

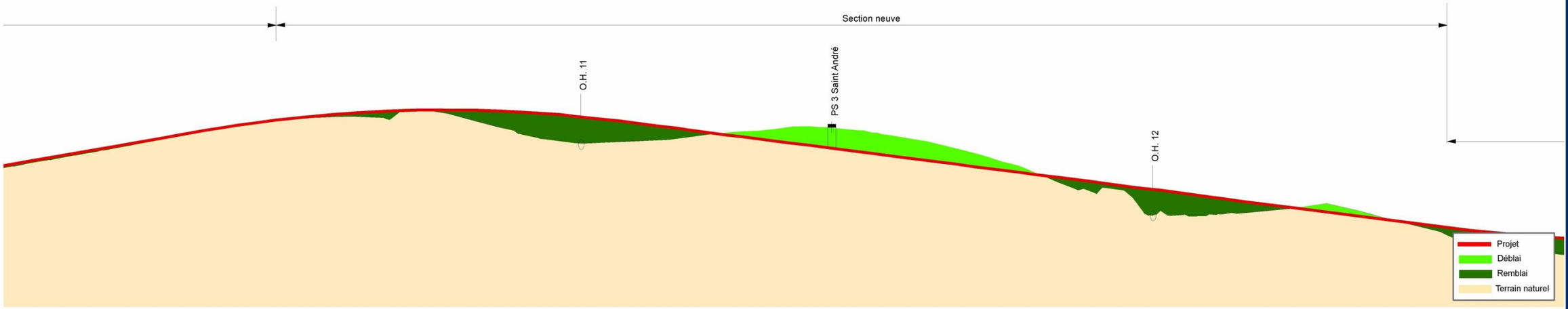

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 7

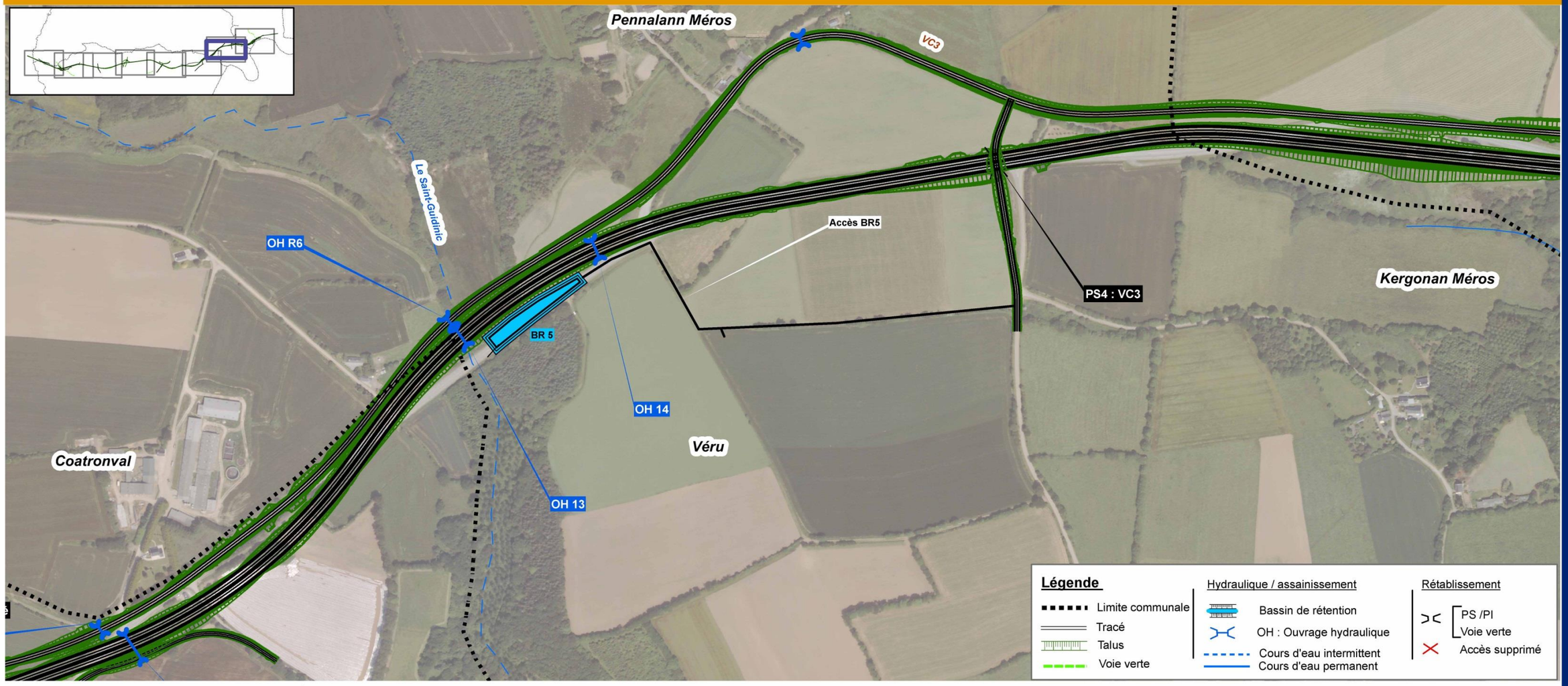

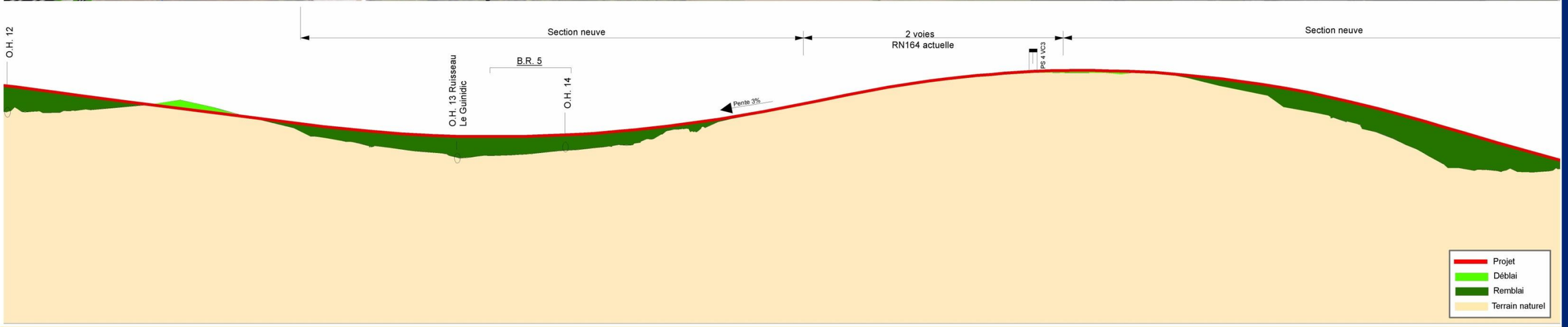

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

PLAN DU PROJET ET LE PROFIL EN LONG

Planche 8

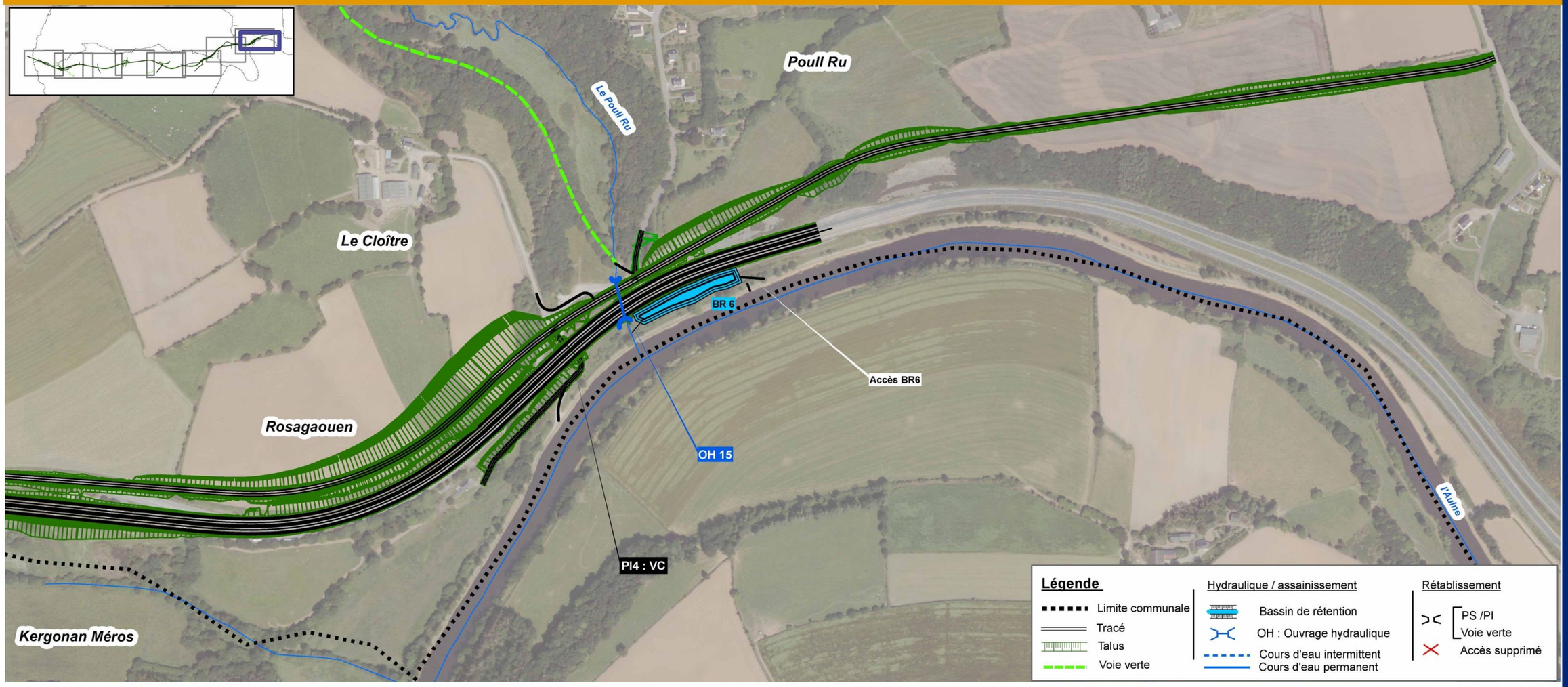

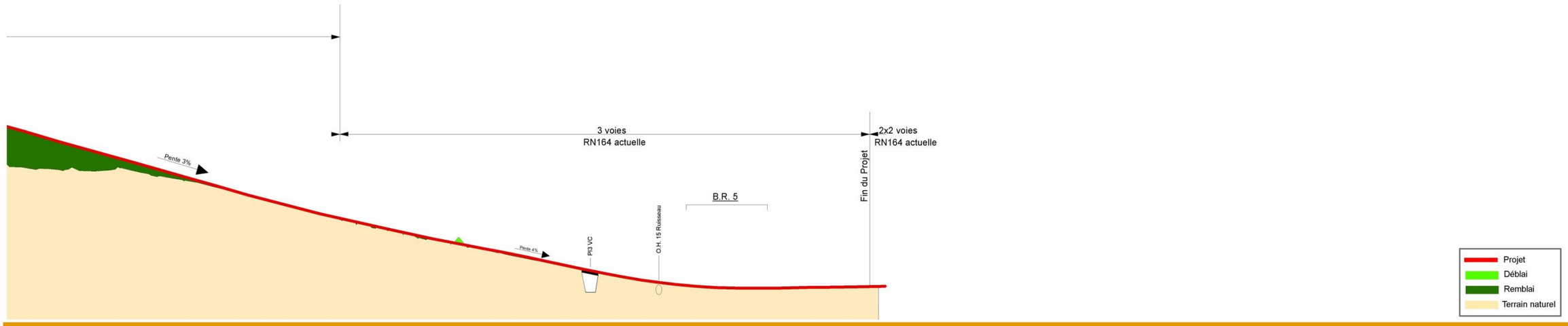

RN 164 : Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou
Etude d'impact

Mètres
0 50 100 200

N

Synthèse des mesures compensatoires (1/18)

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Passage à grande faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (2/18)

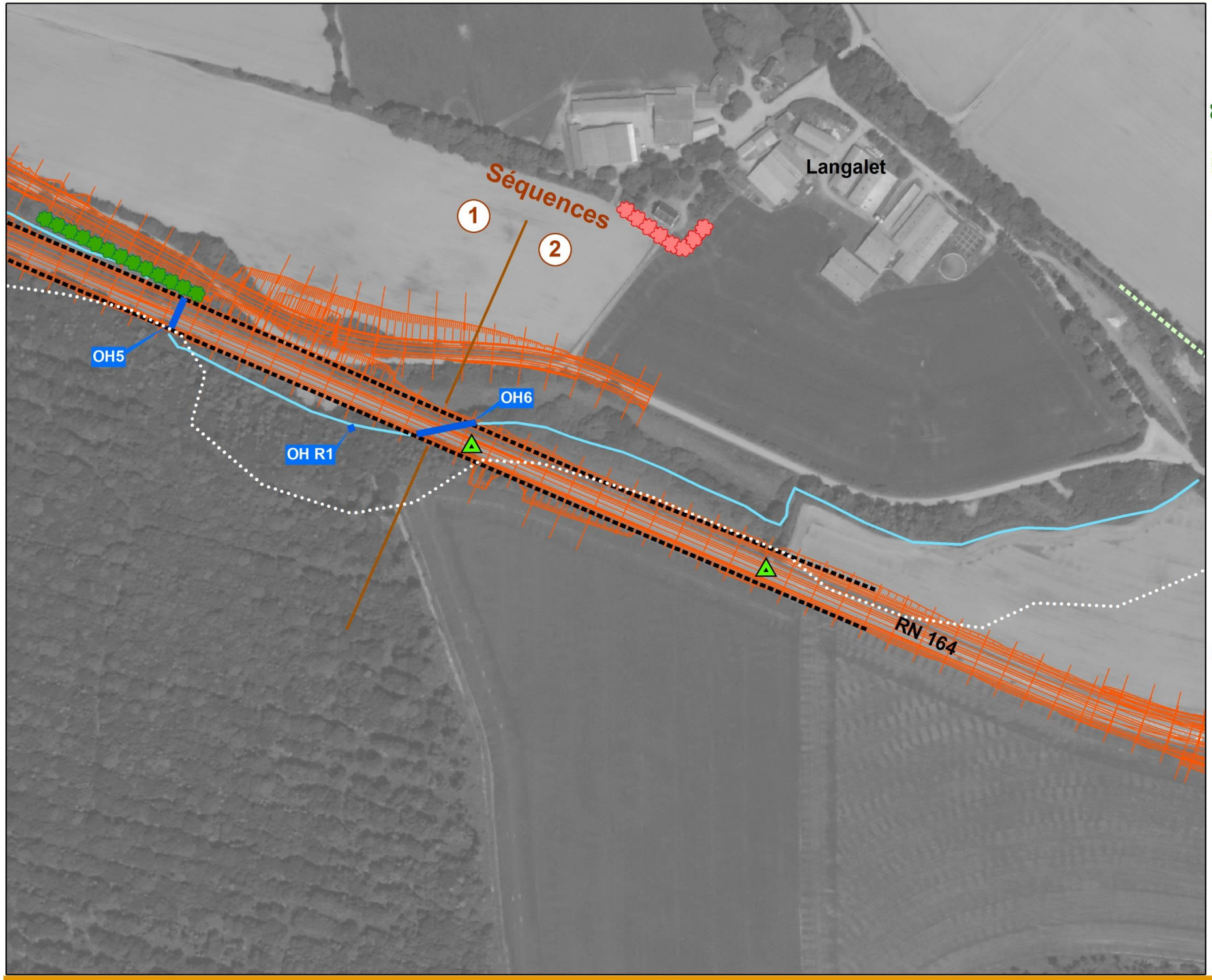

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

0 25 50 100 Mètres

N

Synthèse des mesures compensatoires (3/18)

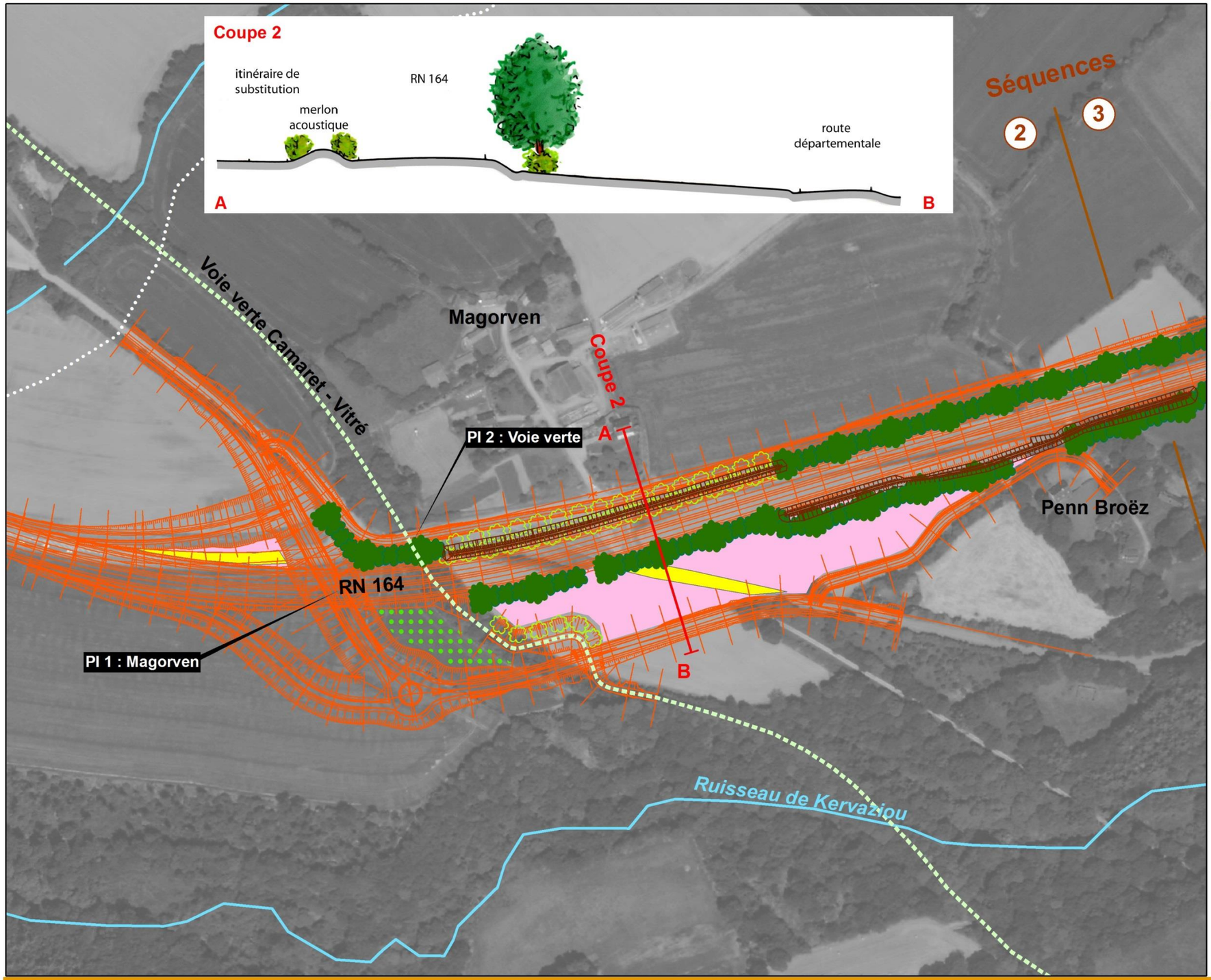

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (4/18)

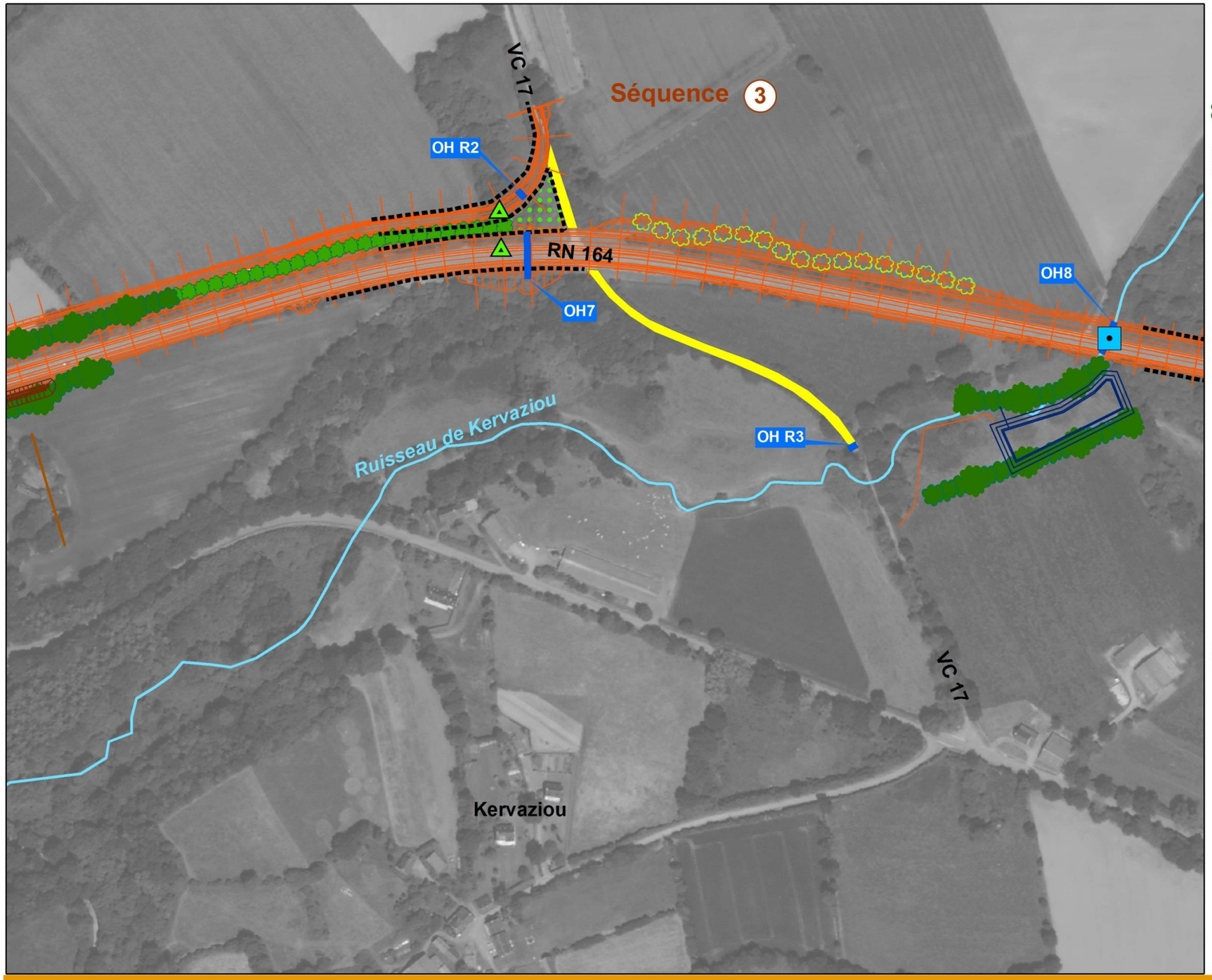

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (5/18)

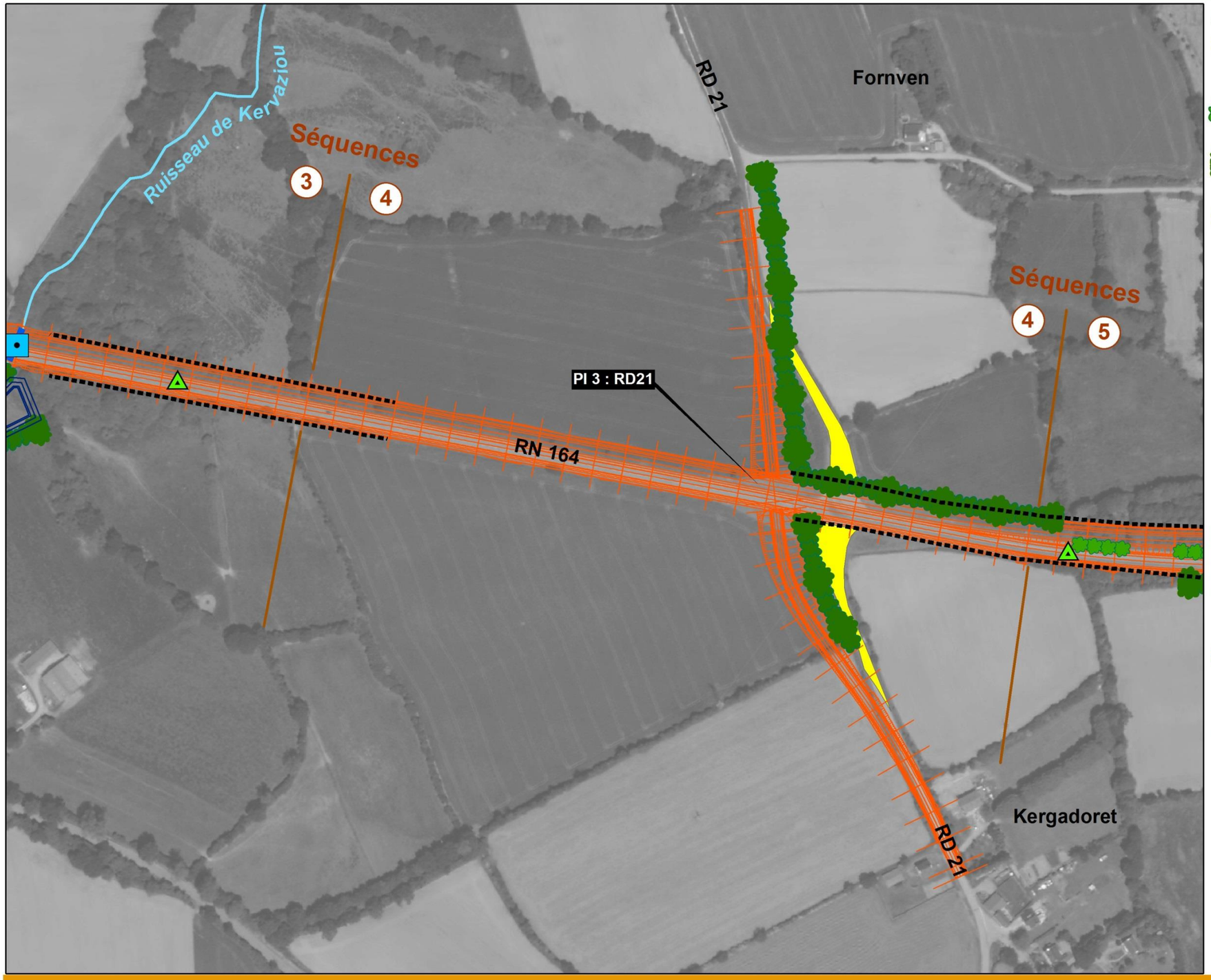

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres
0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (6/18)

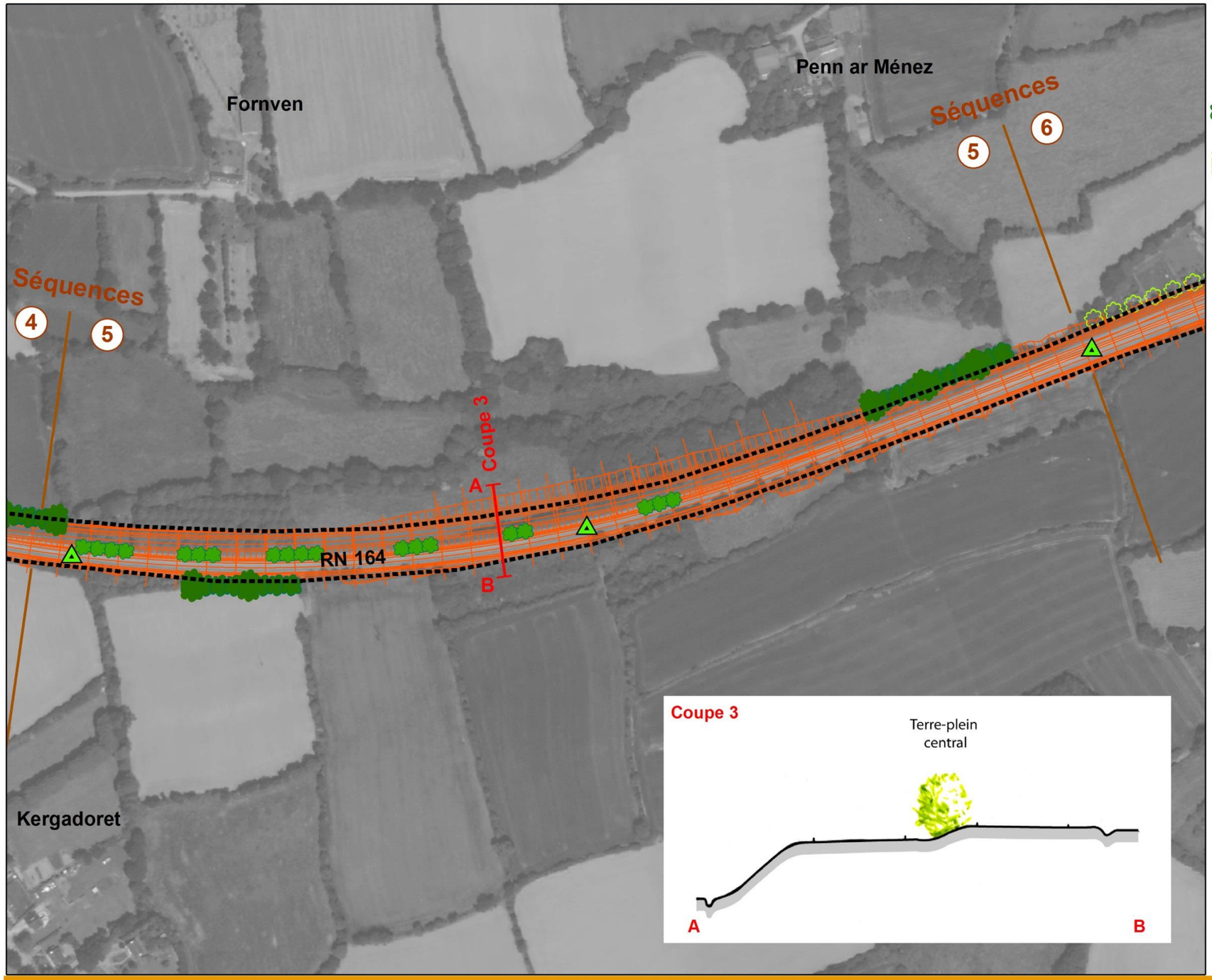

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

0 25 50 100 Mètres

N

Synthèse des mesures compensatoires (7/18)

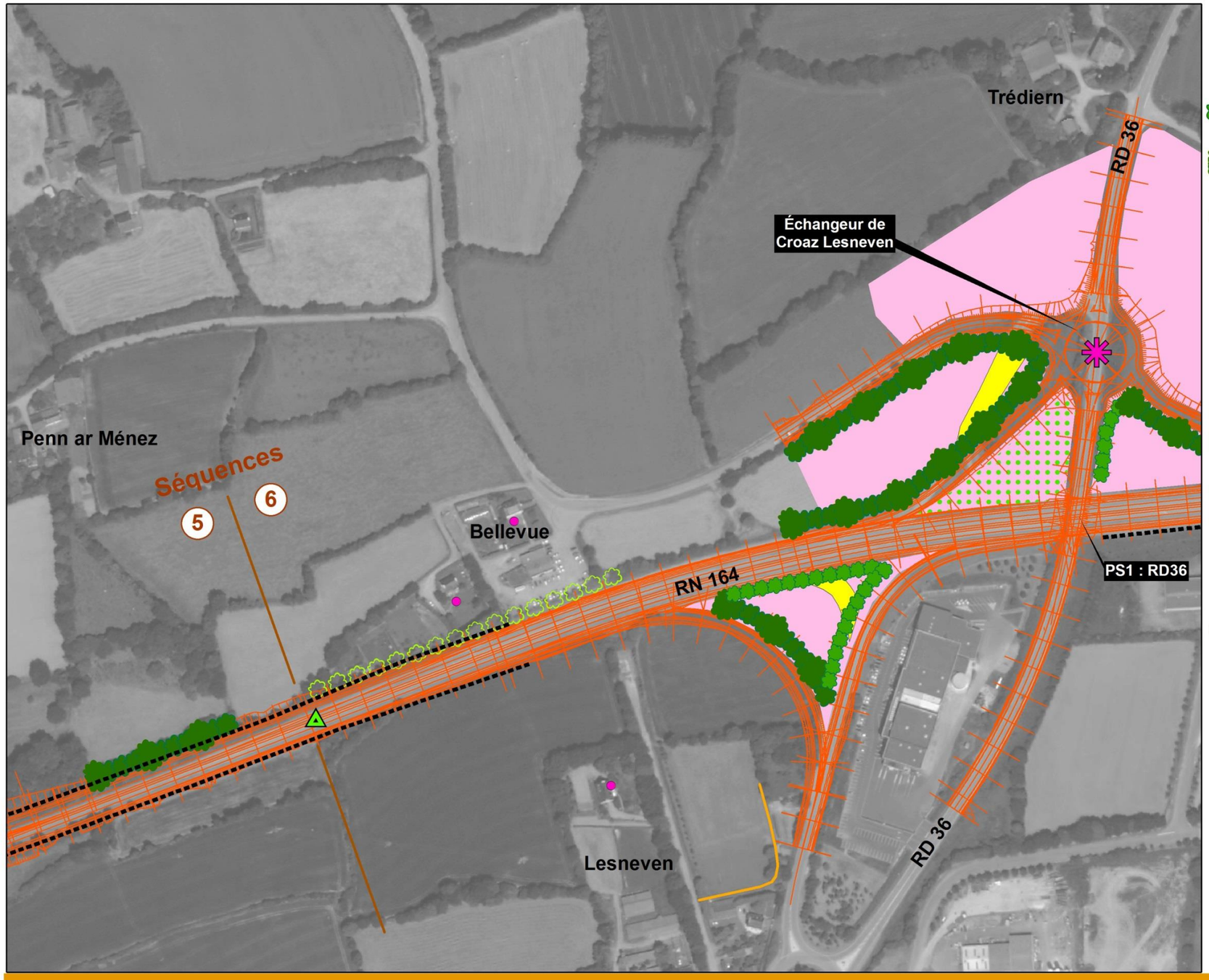

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Accès ménagé pour les riverains
- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (8/18)

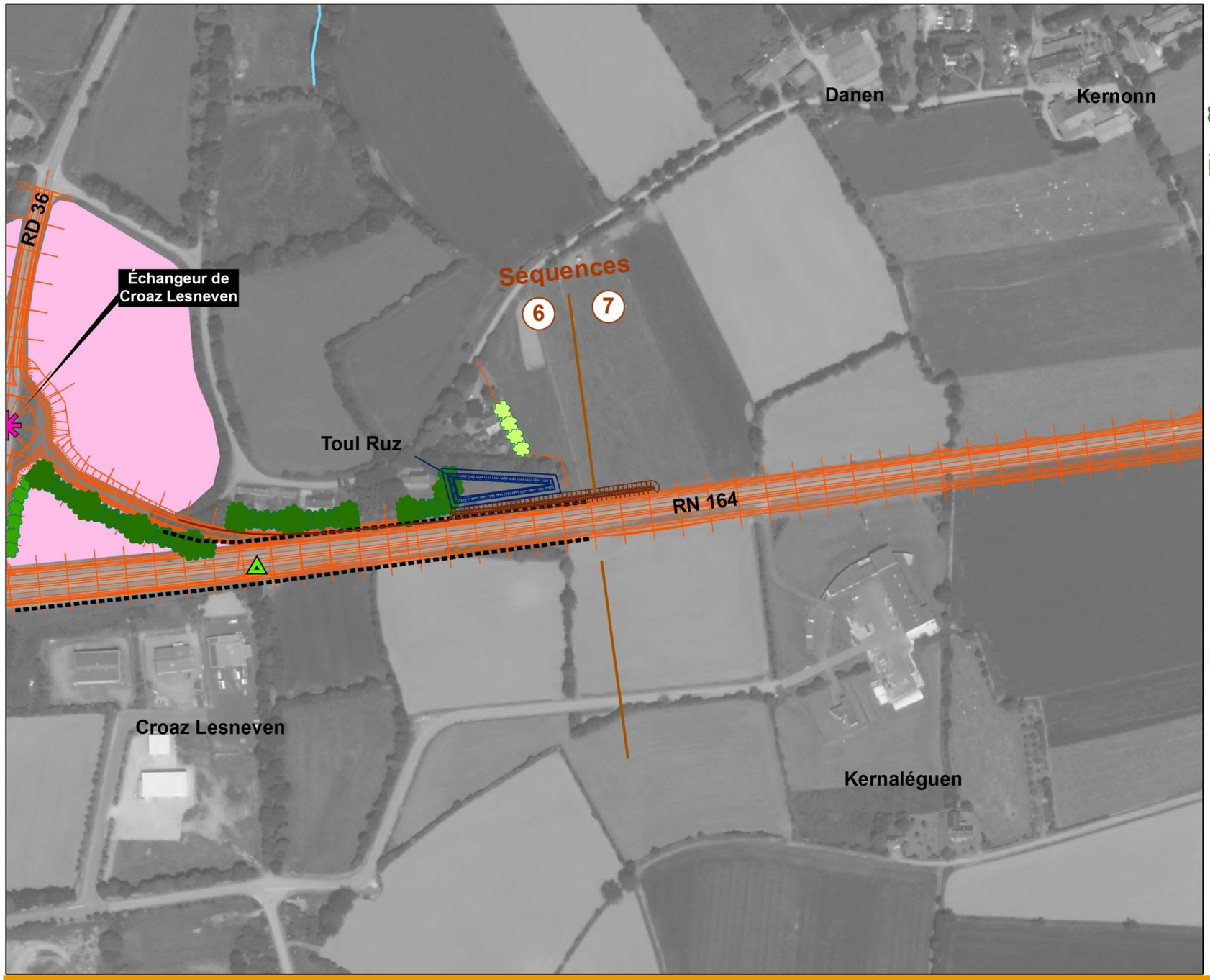

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres
0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (9/18)

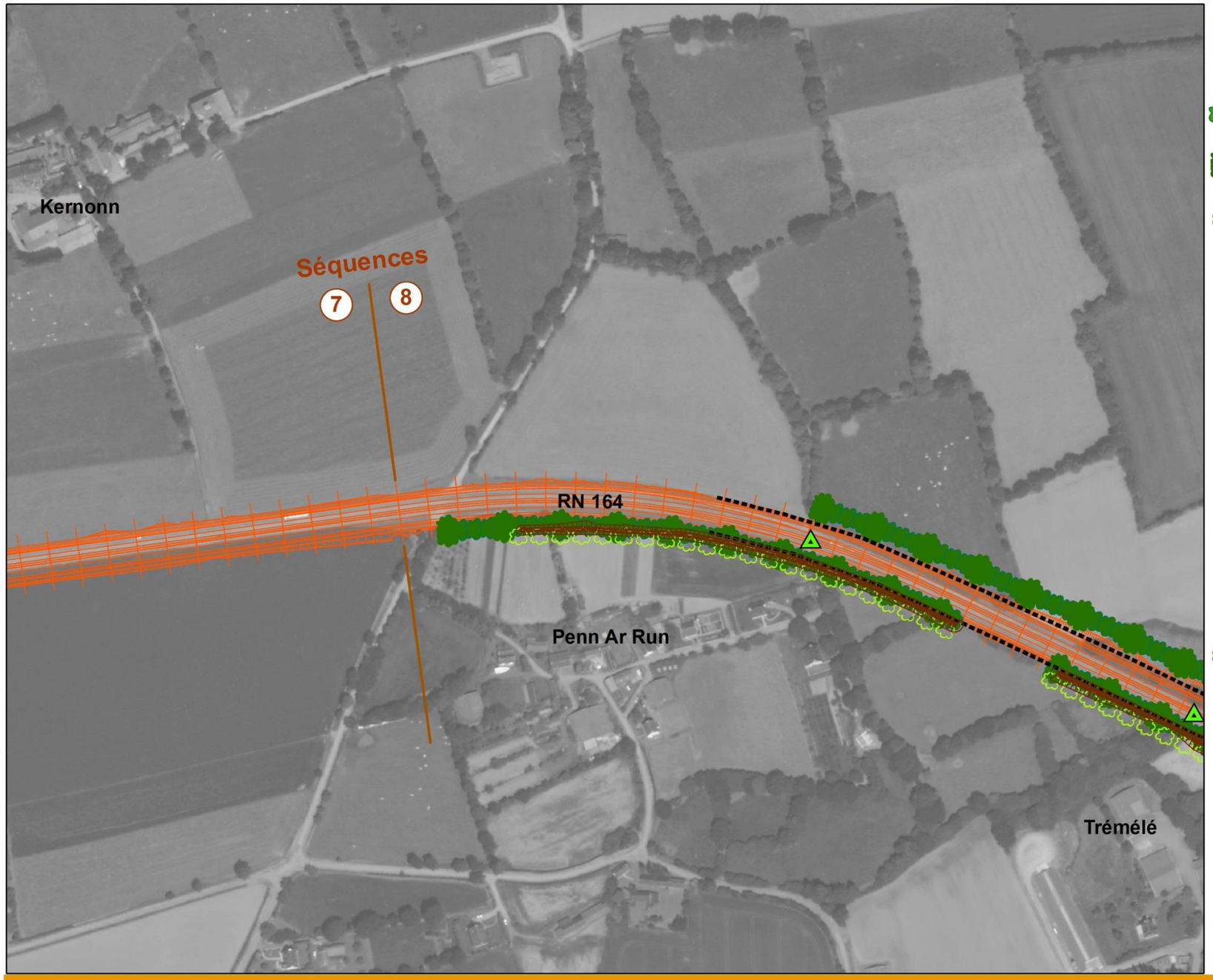

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

0 25 50 100 Mètres

N

Synthèse des mesures compensatoires (10/18)

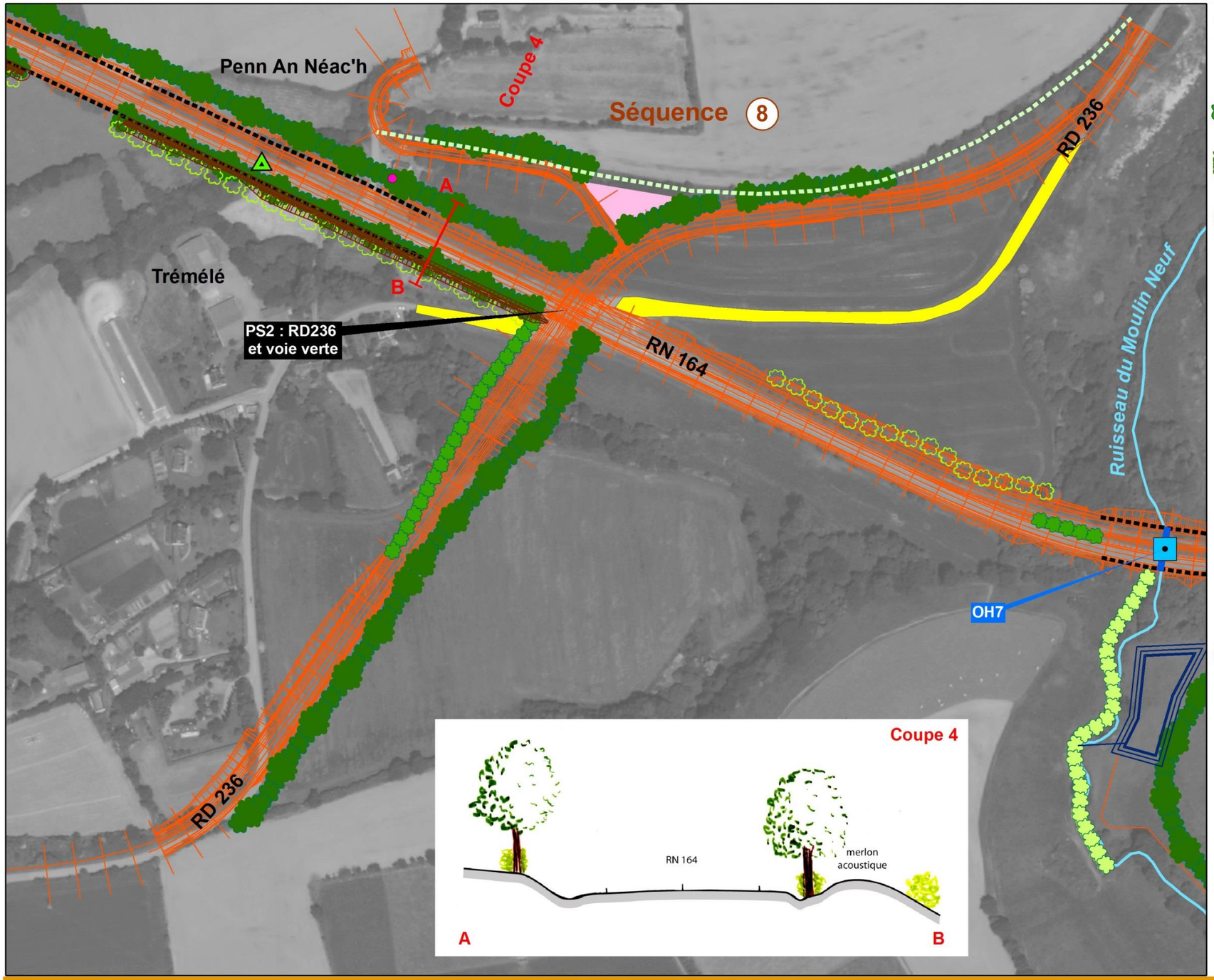

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (11/18)

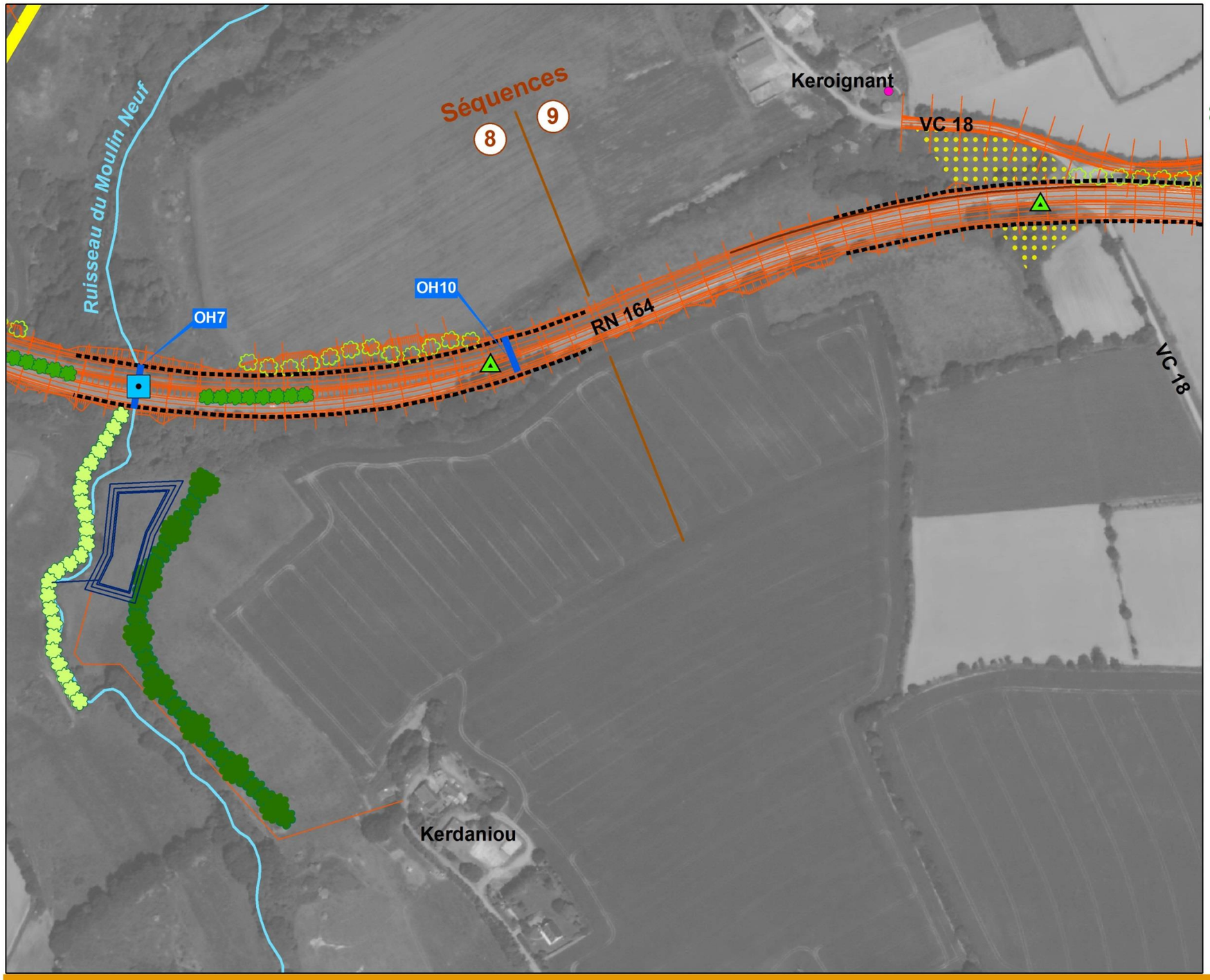

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres
0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (12/18)

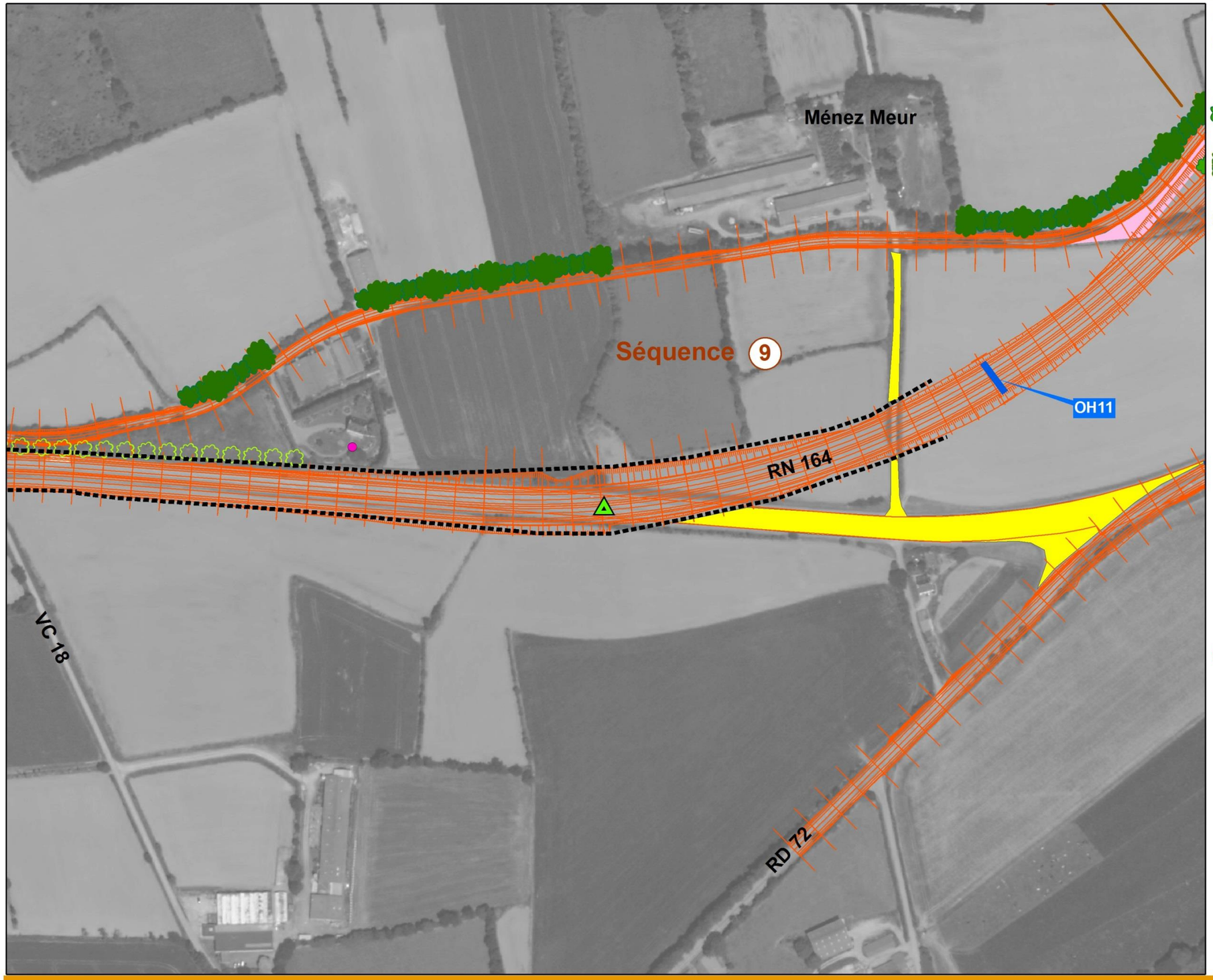

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

0 25 50 100 Mètres

N

Synthèse des mesures compensatoires (13/18)

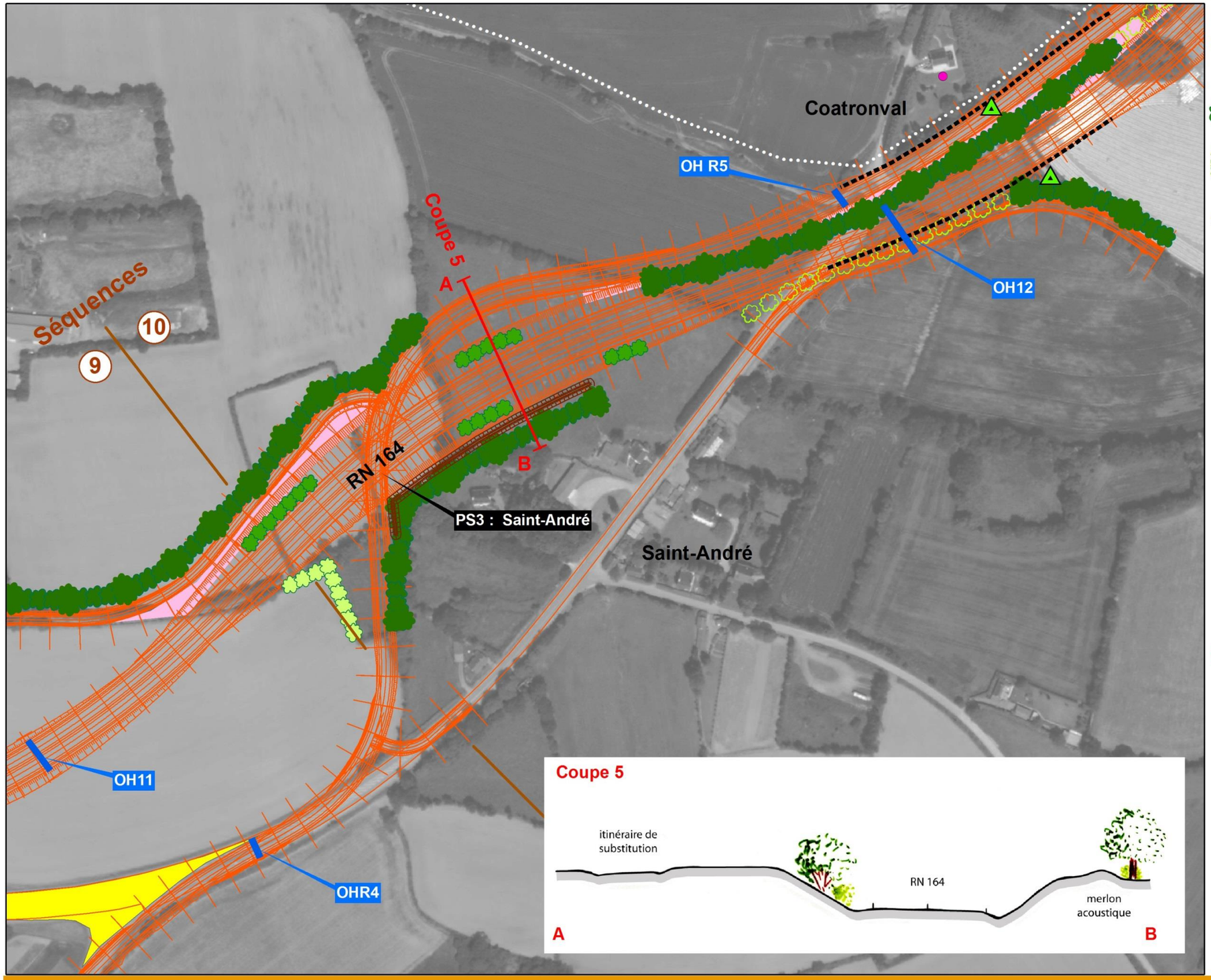

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (14/18)

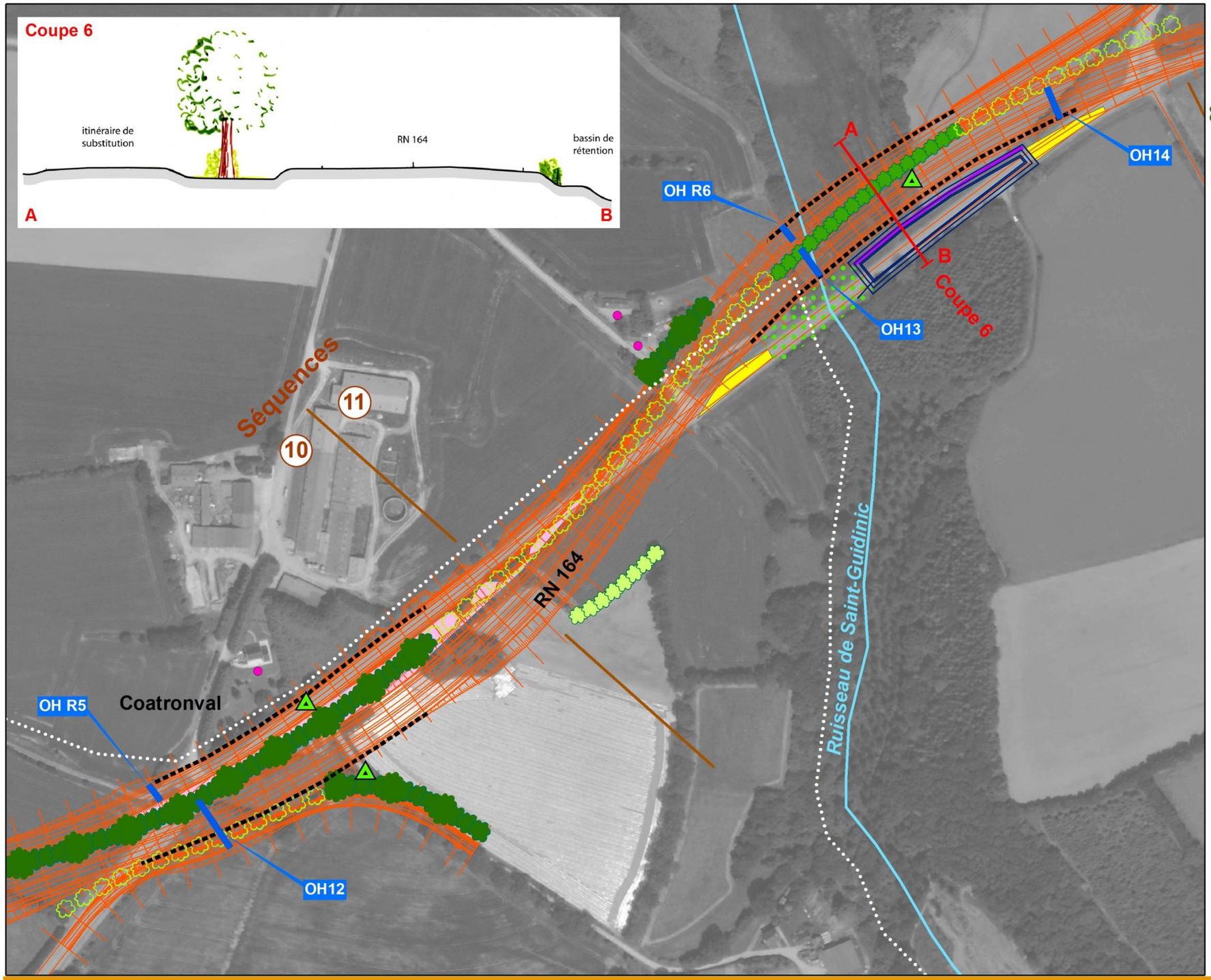

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (15/18)

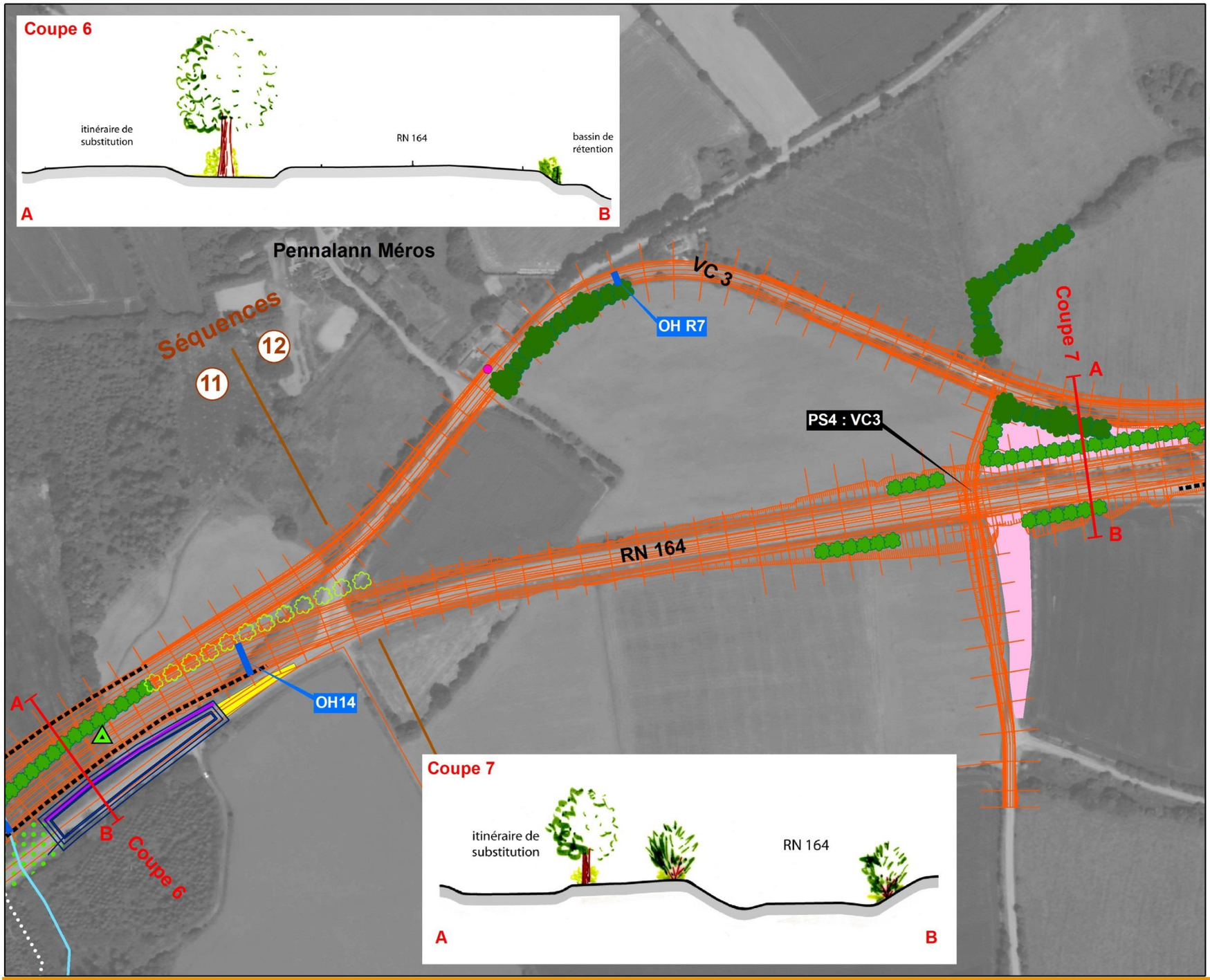

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (16/18)

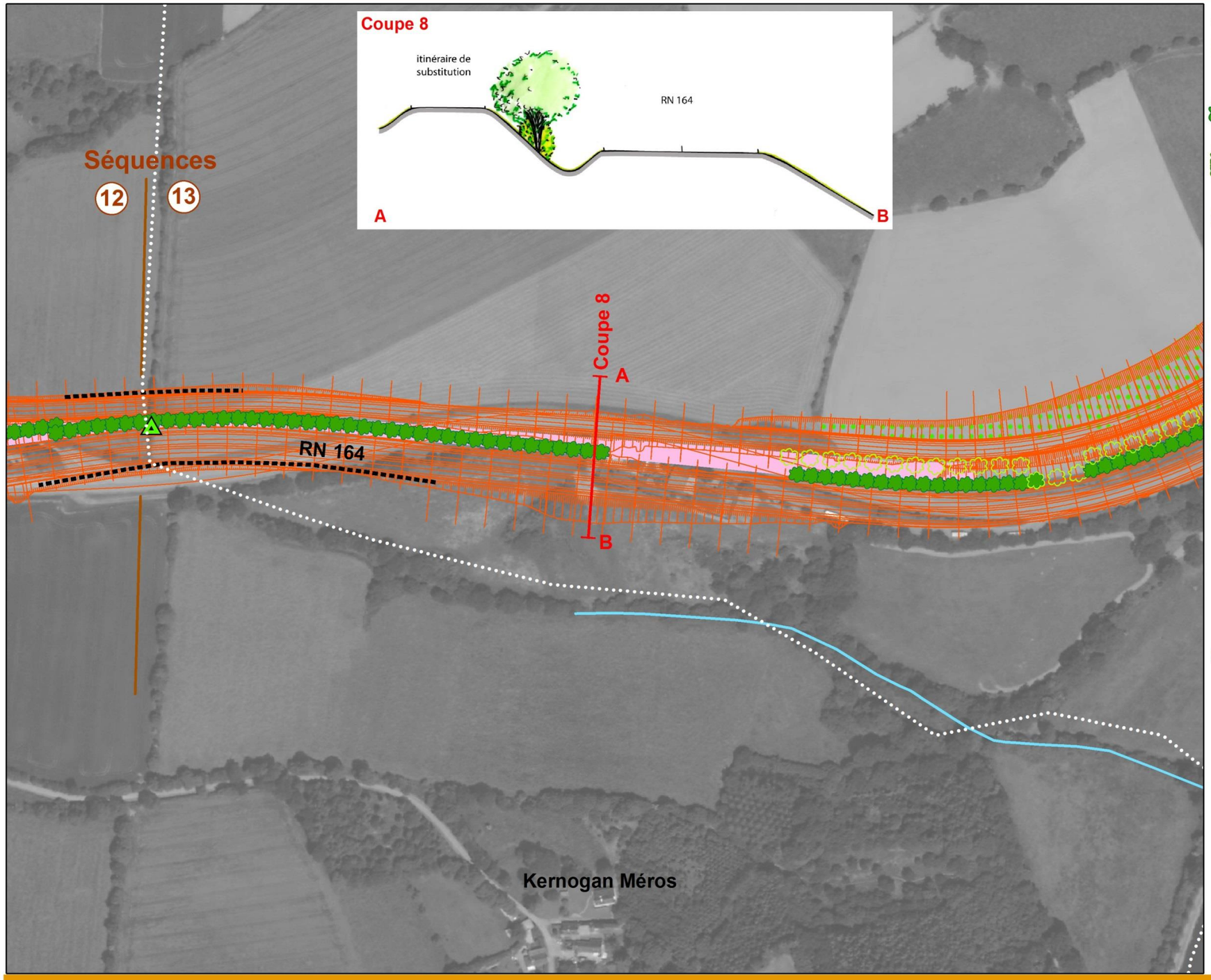

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (17/18)

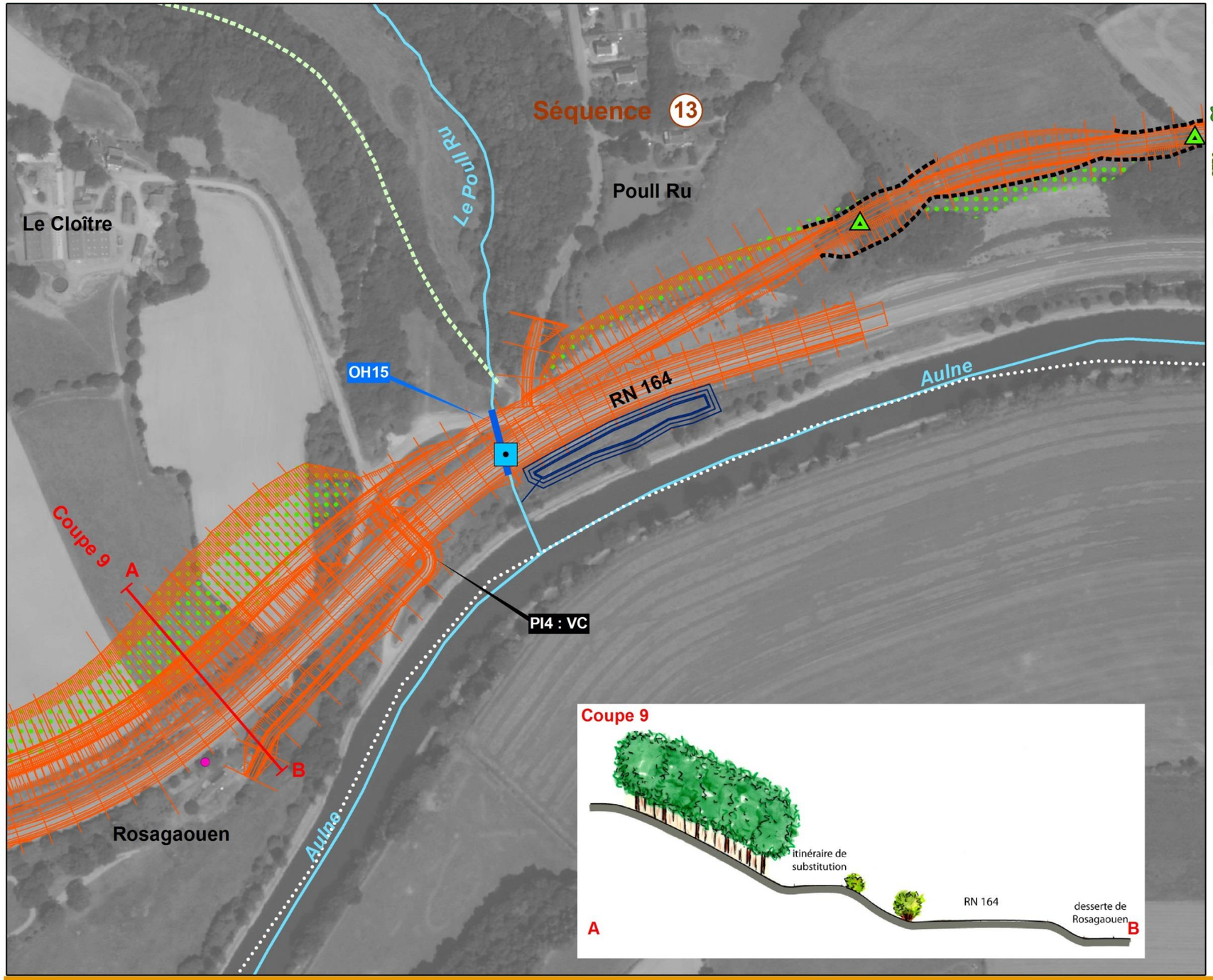

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres 0 25 50 100

N

Synthèse des mesures compensatoires (18/18)

Accompagnement dans l'emprise du projet

- Haie arbustive (h<4m)
- Haie de clôture
- Haie double strate (cépées et arbustes, h<15m)
- Haie bocagère (arbres de haut jet, cépées et arbustes, h<20m)
- Renforcement des haies existantes
- Suppression des délaissés routiers
- Bosquet arboré
- Renforcement des bosquets existants
- Aménagement spécifique
- Passage à petite faune
- Grille de redirection de la petite faune
- Ouvrage hydraulique aménagé (continuité hydrologique et écologique)
- Protection acoustique (merlon, écran phonique)

Accompagnement hors emprise du projet

- Renforcement des haies autour des hameaux
- Protection de façade

Autres éléments

- Projet
- Ouvrage hydraulique (assainissement)
- Bassin de rétention
- Zone de dépôt de matériaux
- Limite de séquence paysagère
- Voie verte
- Cours d'eau

Mètres
0 25 50 100

N